

Tangkitvanich, S. et O. Onodera (2008-02-22), « Faciliter les échanges et l'ajustement structurel Thaïlande : l'expérience de pays non membres », Éditions OCDE, Paris.
<http://dx.doi.org/10.1787/244385707465>



Faciliter les échanges et l'ajustement structurel Thaïlande

L'EXPÉRIENCE DE PAYS NON MEMBRES

Somkiat Tangkitvanich

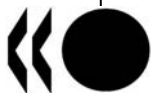
Osamu Onodera

La version originale de ce document a été publiée comme suit :

Tangkitvanich, S. and O. Onodera (2008-01-07), "Facilitating Trade and Structural Adjustment Thailand: Experiences in Non-Member Economies", *OECD Trade Policy Papers*, No. 63, OECD Publishing, Paris.
<http://dx.doi.org/10.1787/244406140524>

Non classifié

TAD/TC/WP(2007)6/PART2/E/FINAL



Organisation de Coopération et de Développement Économiques
Organisation for Economic Co-operation and Development

22-Feb-2008

Français - Or. Anglais

**DIRECTION DES ÉCHANGES ET DE L'AGRICULTURE
COMITÉ DES ÉCHANGES**

Groupe de travail du comité des échanges

**FACILITER LES ÉCHANGES ET L'AJUSTEMENT STRUCTUREL : L'EXPÉRIENCE DE PAYS
NON MEMBRES**

Étude de cas nationale : Thaïlande

Document de travail No. 63 de l'OCDE sur la politique commerciale

par Somkiat Tangkitvanich et Osamu Onodera

Contact : Osamu Onodera : Tél. + 33 1 45248937 ; e-mail : osamu.onodera@oecd.org

JT03241014

Document complet disponible sur OLIS dans son format d'origine
Complete document available on OLIS in its original format

**TAD/TC/WP(2007)6/PART2/E/FINAL
Non classifié**

Français - Or. Anglais

RÉSUMÉ

Le présent document est la quatrième étude de cas nationale réalisée dans le cadre d'un programme de recherche sur les échanges et l'ajustement structurel dans les pays non membres. Ce programme visait à compléter l'étude *Changer l'ajustement structurel : les enjeux de la mondialisation* (OCDE, 2005), qui formule des recommandations pour assurer la réussite de l'ajustement structurel lié aux échanges. Le présent document examine la libéralisation des échanges en Thaïlande dans les années 1970.

Le rapport comprend six grandes sections : la section 1 fait l'entrée en matière, alors que la section 2 fait un survol de la croissance de l'économie thaïlandaise. La section 3 examine plus en détail les efforts de libéralisation des échanges et les politiques d'investissement de la Thaïlande, notamment le régime des échanges initial et les trois phases de libéralisation des échanges : 1) les premières réformes douanières (1982-1984) ; 2) la réforme douanière exhaustive et son annulation dans la foulée de la crise asiatique (1993-) ; 3) les réformes postérieures à la crise (1999-). La section 4 porte sur les modifications apportées à la structure des investissements et des échanges, et la section 5 analyse en profondeur l'ajustement structurel effectué dans trois secteurs : l'automobile et les pièces détachées, les textiles et l'habillement, et les services de télécommunications. La dernière section, la section 6, renferme les enseignements tirés de l'analyse. L'expérience de la Thaïlande confirme que la croissance économique passe par un environnement macroéconomique sain, la viabilité budgétaire, un cadre politique et économique relativement stable, un marché du travail flexible et des infrastructures fiables. Cet exemple de libéralisation progressive des échanges démontre que l'ouverture au commerce international et à l'investissement étranger réduit les distorsions économiques.

Mots-clés : échanges, ajustement structurel, libéralisation, Thaïlande, instabilité macroéconomique, droits de douane, politique de change, remplacement des importations, automobile et pièces détachées, textiles et habillement, services de télécommunications.

REMERCIEMENTS

Le projet a été réalisé par Somkiat Tangkitvanich, Ph.D., de l'Institut de recherche pour le développement de la Thaïlande, et Osamu Onodera, sous la supervision d'Anthony Kleitz de la Direction des échanges et de l'agriculture de l'OCDE. Les auteurs tiennent à remercier Sanjana Khoobchandani de sa précieuse collaboration à la recherche pour la rédaction d'une version antérieure.

Le Groupe de travail du Comité des échanges de l'OCDE a examiné le rapport et a convenu de diffuser à grande échelle ses résultats au terme de la déclassification du document. L'étude est accessible en anglais et en français sur le site Web de l'OCDE (<http://oecd.org/trade>).

Copyright OCDE, 2007

Toute demande d'autorisation de reproduction ou de traduction totale ou partielle de ce document doit être adressée aux Editions de l'OCDE, 2 rue André Pascal, 75775 Paris Cedex 16, France.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	2
RÉSUMÉ SUCCINCT	4
ÉTUDE DE CAS : LA THAÏLANDE.....	6
Section 1. Introduction.....	6
Section 2. La croissance de l'économie thaïlandaise.....	11
1) L'avant-crise (1950-1996)	12
2) La crise financière de 1997.....	13
3) L'après-crise	13
Section 3. Politique commerciale et politique d'investissement.....	14
1) Politique commerciale	14
2) Politique d'investissement	21
Section 4. Évolution de la structure de l'investissement et des échanges en Thaïlande.....	22
Section 5. Ajustement structurel dans certaines industries	28
Automobile et pièces détachées.....	28
Textiles et habillement.....	32
Services de télécommunications.....	34
Section 6. Enseignements	36
BIBLIOGRAPHIE.....	38
ANNEXE.....	40

Encadré

Encadré 1. Aperçu de la politique économique de la Thaïlande

RÉSUMÉ SUCCINCT

La Thaïlande, dont le PIB a augmenté en moyenne de 7 % pendant les quatre décennies qui ont précédé la crise asiatique de 1997, compte parmi les pays en développement les plus prospères. Elle a réussi à se relever de la crise asiatique et a renoué avec la croissance, quoique à un rythme plus lent. Elle est considérée comme une économie ouverte — elle a libéralisé son régime de change dès les années 1950 et applique peu de restrictions quantitatives — ainsi que l'État le moins interventionniste de l'Asie du Sud-Est. Cependant, la Thaïlande a, à l'instar de nombreux pays en développement, adopté une stratégie de remplacement des importations fondée sur une politique très protectionniste. Bien que le pays ait fait part de son intention de réorienter sa stratégie de développement en donnant la priorité aux exportations au début des années 1970, la transition a été très graduelle. Il n'en demeure pas moins que la Thaïlande n'a pas tardé à s'ouvrir à fond aux échanges mondiaux : le ratio échanges/PIB est passé de 35 % en 1970 à 72 % en 1990 et à 136 % en 2005. Le présent document décrit le régime des échanges d'avant les réformes et les trois phases de libéralisation des échanges : 1) les premières réformes (1982-1984) et la période subséquente ; 2) la réforme douanière exhaustive et son annulation suite à la crise asiatique (1993-1997) ; 3) les réformes postérieures à la crise (1999-).

Dans les années 1970, le régime des échanges thaïlandais était caractérisé par des droits de douane importants (30-55 %) et très progressifs. Les taux de protection effectifs des produits étaient plus élevés encore. Prenant conscience des inconvénients du biais anti-exportation, les autorités ont pris plusieurs mesures afin de réduire les distorsions, par exemple les exemptions et les ristournes de droits de douane sur les produits importés entrant dans la fabrication des produits destinés à l'exportation, les divers programmes de promotion du Conseil de l'investissement, le régime de l'entrepôt en douane et les zones franches d'exportation. Dans l'ensemble, ces mesures ont permis aux exportateurs d'acheter des intrants importés aux prix mondiaux du marché. La réduction du biais anti-exportation a permis une forte croissance des exportations. Cependant, la structure des exportations, qui était dominée par les produits agricoles et alimentaires, a complètement changé. Le secteur primaire représentait 80 % des exportations dans les années 1970 ; or, en 1990, sa part n'était plus que de 35 %, les produits manufacturés à coefficient de main-d'œuvre élevé comme les textiles et l'habillement, l'électronique et les autres produits manufacturés ayant pris le relais.

Si les exportations ont fait un bond impressionnant grâce aux ristournes de droits de douane et aux autres mesures, certaines études ont révélé qu'elles avaient pour corollaire des coûts d'administration élevés et qu'elles pénalisaient les petites et moyennes entreprises. C'est ce qui a amené la Thaïlande à envisager une réforme tarifaire exhaustive au début des années 1980. Après une première tentative infructueuse en 1982, principalement attribuable à des raisons budgétaires, les autorités ont mis en œuvre une telle réforme, abaissant les droits de douane moyens à 15 % et simplifiant la structure tarifaire. Elles ont dû faire marche arrière en 1997 en raison de la crise asiatique, qui a fortement secoué le pays. Cela a fait ressortir l'importance de l'enchaînement des réformes, ainsi que la nécessité de mettre en place des mécanismes de surveillance et une réglementation prudentielle efficaces avant de libéraliser le compte capital. Bien que l'économie ait souffert de la crise asiatique, les autorités ont relancé la réforme des échanges en 1999, ce qui a fait passer les droits de douane moyens à 10 %. Au tournant du siècle, les exportations ont monté en flèche et se sont diversifiées davantage dans la foulée de la libéralisation accrue des échanges et de la baisse du taux de change. Les exportations de véhicules et de produits chimiques ont respectivement doublé et triplé au cours des cinq dernières années.

Sans la réforme des échanges, la structure des incitatifs n'aurait pu être réalignée en Thaïlande. La croissance des exportations observée dans diverses industries — des produits manufacturés à fort coefficient de main-d'œuvre tels que les textiles et l'habillement, aux produits électroniques dans les

années 1980 et à l'automobile et les pièces détachées récemment — a pour ainsi transformé la structure industrielle de la Thaïlande. L'investissement direct étranger a fortement stimulé les exportations du milieu à la fin des années 1980 et a de nouveau joué un rôle clé en facilitant la restructuration de l'industrie dans le sillage de la crise asiatique.

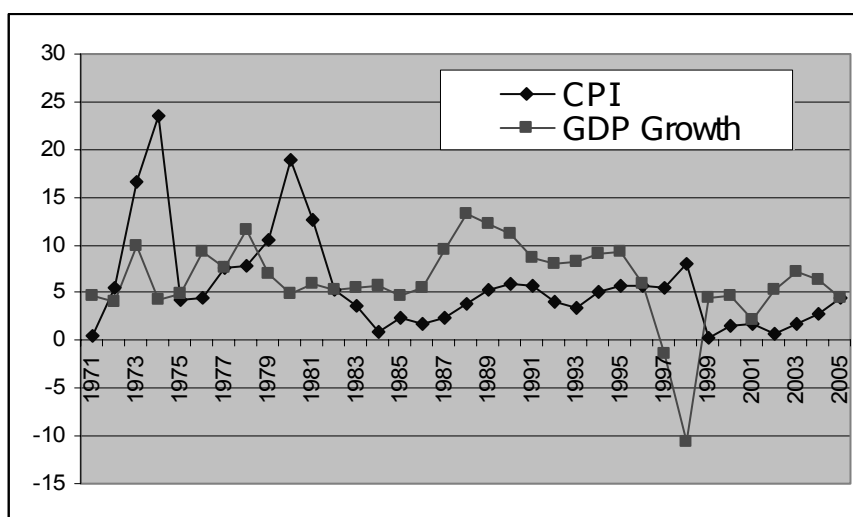
L'accroissement de la concurrence et de l'efficacité permis par la libéralisation des échanges ne s'est pas concrétisé dans le secteur des services. L'inefficacité de la concurrence et les carences du régime réglementaire dans des branches d'activité telles que les télécommunications se sont traduites par des coûts élevés pour les consommateurs et les entreprises utilisatrices. Les intérêts acquis sont des obstacles importants sur la voie de la réforme.

ÉTUDE DE CAS : LA THAÏLANDE

Section 1. Introduction

1. Si l'on en juge par sa croissance économique phénoménale, la Thaïlande est un des pays en développement les plus prospères. Abstraction faite des cités-États et des pays insulaires, seules la Corée et la Chine l'ont surpassée à ce chapitre au cours des 45 dernières années (Richter, 2006). En moyenne, son économie a crû à un rythme accéléré (7 %) pendant 40 ans, jusqu'à la crise économique de 1997. Bien que la crise ait entraîné des faillites d'entreprise et des licenciements massifs, la Thaïlande s'est bien relevée et est prête à reprendre la voie de l'expansion, quoique à un rythme plus lent (4-5 % par année).

Graphique 1. Croissance du PIB réel et indice des prix à la consommation de la Thaïlande (1971-2005)



Source : Banque de Thaïlande

2. La forte accumulation du capital, qui peut s'expliquer par plusieurs facteurs, a été le pivot de cette croissance. Premièrement, la prudence budgétaire et monétaire de la Thaïlande s'est traduite par un taux d'inflation généralement faible — c'est-à-dire sauf durant les deux crises pétrolières (graphique 1) — qui lui a apporté la stabilité macroéconomique. Deuxièmement, malgré les interventions militaires intermittentes au cours des 60 dernières années, la dernière remontant à 2006, la politique économique est demeurée relativement stable¹. La Thaïlande est réputée pour être un des États les moins interventionnistes de l'Asie du Sud-Est : fondamentalement, les autorités se contentent de promouvoir l'entreprise privée (Dixon, 1999)². Le pays a progressivement amélioré le fonctionnement des institutions, notamment de la banque centrale, du bureau du budget et de l'organisme de planification économique, pour ne nommer que

-
1. L'instabilité politique et la stabilité économique peuvent sembler paradoxales. Selon Warr (1993), cela s'explique entre autres par le consensus idéologique (les grands partis se rejoignent sur l'importance de préserver les traditions et les institutions nationales et le profond attachement au monarque actuel), le risque d'invasion par le Vietnam communiste à une certaine époque et le degré d'indépendance de la bureaucratie par rapport au pouvoir politique.
 2. Comme nous le verrons dans l'analyse des industries, il y a tout de même eu une certaine intervention de l'État.

ceux-là. Troisièmement, le pays a été relativement ouvert à l'investissement direct étranger (IDE), les capitaux du Japon et des nouveaux pays industrialisés d'Asie ayant afflué après la conclusion de l'Accord du Plaza, en 1985. Enfin, après avoir délaissé sa stratégie de remplacement des importations et amorcé son virage pro-exportations au début des années 1970, la Thaïlande a progressivement libéralisé son régime des échanges. Si les droits de douane étaient relativement élevés par rapport à ceux d'autres pays asiatiques, la politique commerciale était, dans les faits, relativement libérale en raison de l'existence d'exemptions et de ristournes de droits de douane (voir l'aperçu de la politique économique de la Thaïlande à l'encadré 1).

Encadré 1. Aperçu de la politique économique de la Thaïlande

Politique macroéconomique

La stabilité relative des prix a toujours été un des principaux objectifs des responsables de la gestion macroéconomique en Thaïlande. L'inflation n'a été supérieure à 10 % que durant les deux chocs pétroliers. Pendant les trois années qui ont suivi la crise, les autorités ont adopté une politique de ciblage monétaire, qui est axée sur la stabilité de la masse monétaire. Cependant, constatant que la relation entre la masse monétaire et la croissance de la production était plus volatile, la Banque de Thaïlande a délaissé le ciblage monétaire au profit du ciblage d'inflation en mai 2000. Dans ce régime, un conseil de neuf membres est chargé de définir l'orientation de la politique monétaire, qui a comme principaux objectifs la stabilité des prix et la croissance.

Ayant tiré des leçons de la surchauffe économique et de la crise financière, la Thaïlande a récemment réorienté sa politique économique globale, qui, désormais, vise notamment à assurer un rythme de croissance suffisant et durable, tout en favorisant une libéralisation des échanges équitable et progressive, une répartition des revenus plus équilibrée, et la bonne gouvernance et la transparence. On croit que cela mettra le pays à l'abri des mesures extrêmes et permettra une trajectoire de croissance modérée axée sur un développement durable et assuré.

Change

Le baht est rattaché au dollar EU depuis 1955. Les autorités se sont contentées d'effectuer de légers ajustements à quelques reprises pour maintenir la parité. À la fin des années 1970, le baht est devenu aussi surévalué que le dollar, ce qui a entraîné une détérioration du déficit courant. En mars 1978, la Banque de Thaïlande a annoncé le rattachement de la monnaie nationale à un panier de devises qui faisait une large place au dollar. La monnaie n'a été dévaluée que deux fois après 1978 (juillet 1981 et novembre 1984). La dévaluation du dollar dans la foulée de la signature de l'Accord du Plaza en 1985 a mené à la dépréciation du baht par rapport à d'autres devises. L'adoption d'un régime de change flexible a été un des principaux changements apportés suite à la crise financière de 1997.

Fiscalité et finances publiques

Les autorités thaïlandaises se servent depuis longtemps de la politique budgétaire pour atteindre leurs objectifs de développement. Durant la période 1961-1987, les investissements massifs dans les infrastructures publiques ont engendré des déficits budgétaires. Les autorités ont également offert des incitatifs fiscaux pour attirer l'IDE. Dans le cadre d'une réforme budgétaire globale, les autorités ont amorcé, en 1992, une réforme fiscale qui a notamment eu pour conséquence la création d'une taxe sur la valeur ajoutée. L'essor enregistré durant la période 1988-1996 a permis à la Thaïlande de dégager un excédent budgétaire pendant de nombreuses années. On a ensuite assisté à un retour à la politique budgétaire expansionniste, qui a contribué dans une large mesure à atténuer les effets de la crise économique en 1997. Malgré la mise en place d'un cadre de viabilité budgétaire en 2002, la viabilité des finances publiques et la transparence de la politique budgétaire suscitent de plus en plus d'inquiétude en raison des nombreuses mesures quasi-budgétaires, de la progression croissante des dépenses extra-budgétaires par l'entremise de diverses caisses de l'État et de l'augmentation des dépenses publiques en général sous le gouvernement Thaksin.

Commerce et réforme des marchés de produits

Depuis que la stratégie de remplacement des importations a fait place à une stratégie de promotion des exportations en 1972, la Thaïlande a, de façon unilatérale, progressivement abaissé les taux de droit de douane. Tout d'abord en accordant des exemptions et des ristournes, les autorités ont fortement réduit les droits de douane afin d'atténuer le biais anti-exportation à la fin des années 1980 et au milieu des années 1990. Cette réforme a été temporairement interrompue par la crise financière, mais a été relancée en 1999. L'OMC n'a pas

joué un rôle important à cet égard, bien qu'elle ait contribué à l'abolition de nombreuses mesures non tarifaires. La mise en œuvre d'accords bilatéraux de libre-échange conclus avec de nombreux partenaires en 2005 a donné le coup d'envoi au plus récent cycle de réduction tarifaire et de libéralisation des échanges.

Investissement

L'État thaïlandais a pendant longtemps tenté d'attirer des investisseurs étrangers en accordant des allègements de l'impôt sur le revenu et d'autres privilèges aux projets d'investissement approuvés. Au départ, ces avantages étaient destinés aux sociétés qui produisaient des substituts aux importations, mais ont ensuite été adaptés aux exportateurs. Le traitement préférentiel accordé à ces dernières a été aboli par l'Accord sur les mesures concernant les investissements et liées au commerce (MIC) de l'OMC. Actuellement, les projets d'investissement réalisés dans nombre de secteurs admissibles bénéficient d'allègements fiscaux et d'autres privilèges pendant un maximum de huit ans. Bien que l'IDE soit généralement bien perçu, la participation étrangère dans les secteurs liés à la sécurité nationale, l'art et la culture et les ressources naturelles est plafonnée. La plupart des industries de services sont également réservées aux ressortissants thaïlandais. Les étrangers qui désirent percer ces marchés doivent obtenir un permis, qui est accordé au cas par cas. La restriction de la participation étrangère a été renforcée par le nouveau projet de loi controversé sur les entreprises étrangères. Les autorités commencent à encourager les investissements thaïlandais dans les pays voisins, surtout dans l'agro-alimentaire et la bio-énergie, afin de combler les nouvelles carences en matières premières et en main-d'œuvre, ainsi que de compenser l'augmentation des coûts de logistique et de production et l'appréciation de la monnaie.

Concurrence

En adoptant la Loi sur la concurrence en 1999, la Thaïlande a remplacé le régime archaïque de contrôle des prix par un régime de concurrence. Cependant, cette loi n'a pas été bien appliquée en raison du lobbying intense des associations d'entreprises et de l'ingérence politique, de sorte que le règlement définissant la domination du marché et la directive sur les fusions et acquisitions ont été adoptés avec beaucoup de retard. En sept ans d'application, une seule entreprise a été déclarée coupable en vertu de ces dispositions législatives.

Infrastructures

Il ressort des comparaisons avec d'autres pays que la Thaïlande s'est dotée de réseaux d'infrastructures de calibre international. Elle est bien pourvue en routes et chemins de fer. Son réseau de téléphonie fixe est déficient, mais est compensé par la forte pénétration du sans fil (Richter, 2006). Du début des années 1960 au milieu des années 1980, les investissements dans les infrastructures, qui étaient financés par l'État et par emprunt, visaient à stimuler le développement régional et industriel. De la fin des années 1980 à la crise de 1997, ces investissements se sont inscrits de plus en plus dans des partenariats public-privé, surtout des projets de télécommunications et de transports réalisés selon la formule construction-transfert-exploitation. Après la crise asiatique, le développement des infrastructures est resté en veilleuse pendant de nombreuses années. La vague actuelle de projets d'investissement consiste en fait en des méga-projets de construction de réseaux de transport en commun, de transport et de gestion des ressources hydrauliques, qui sont financés par les ressources financières de l'État et des sociétés publiques, ainsi que par des emprunts.

Privatisation

La Thaïlande a graduellement privatisé la plupart des entreprises publiques du secteur manufacturier. Celles qui sont demeurées dans le giron de l'État sont presque exclusivement des entreprises de services publics ou de services. Les autorités ont amorcé la dernière vague de privatisations après la crise de 1997, ces mesures constituant une condition principale du prêt du FMI. Les récentes privatisations, y compris l'inscription de la société nationale de production d'électricité à la cote de la bourse thaïlandaise, ont suscité une levée de boucliers parmi la population, une réaction motivée par l'absence de réglementation efficace et d'autres sauvegardes de l'intérêt public. Invoquant des vices de procédure, un tribunal a par la suite annulé cette décision.

Marché du travail et protection sociale

Le marché thaïlandais du travail englobe les secteurs formel et informel. En 2002, environ 44 % de la main-d'œuvre travaillait dans le secteur formel. La Loi sur la protection de la main-d'œuvre de 1998 protège les droits de ces travailleurs, régit leurs conditions de travail et fixe le salaire minimum, qui varie selon la région. Ils sont également couverts par le régime de sécurité sociale, qui leur assure des prestations de maladie, de maternité, d'invalidité, de vieillesse, ainsi que par le régime d'assurance-chômage. La flexibilité de la main-d'œuvre a été relativement grande en Thaïlande. Bien que les travailleurs aient le droit de se syndiquer, le taux de syndicalisation est très faible. Historiquement, le taux de chômage a été relativement bas, l'agriculture et le secteur informel tenant lieu de filet de sécurité sociale. L'augmentation du chômage au lendemain de la crise

asiatique — le taux a atteint 3.5 % durant cette période — a mené à la création d'un régime d'assurance-chômage en 2004. En raison des pénuries de main-d'œuvre dans certains secteurs et régions, les étrangers non qualifiés peuvent travailler temporairement en Thaïlande depuis 2001.

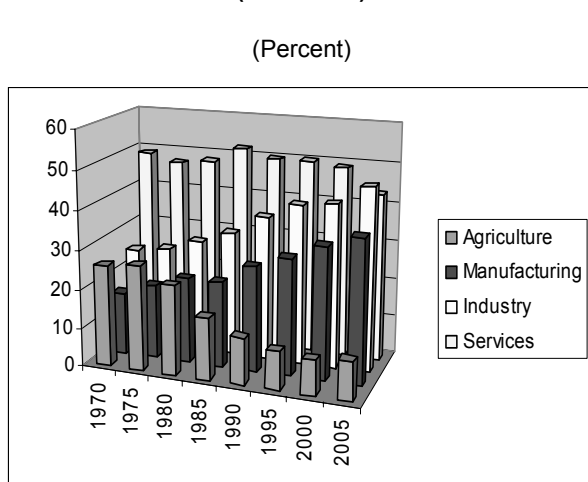
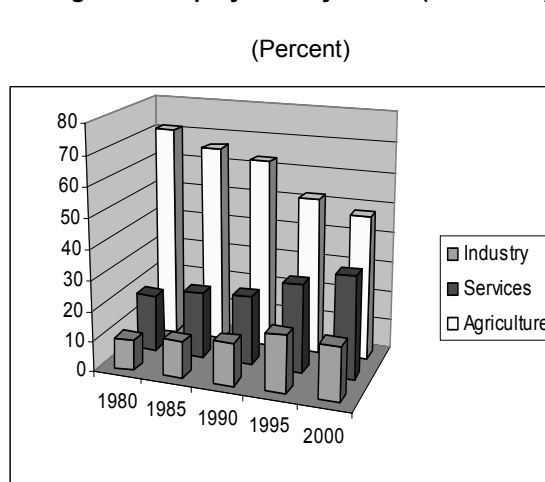
Sciences et technologie

La Thaïlande a très peu investi en recherche et développement scientifique (R-D). Par exemple, en 2001, ses dépenses de R-D se sont élevées à 275 millions USD, soit seulement 0.22 % du PIB. De plus, une forte proportion des projets de R-D sont réalisés par des organismes publics, qui ne tiennent guère compte de la demande de R-D émanant du secteur privé. La faiblesse des investissements et l'asymétrie de l'offre publique et de la demande privée explique pourquoi, en matière d'innovation et de capacité technologique, la Thaïlande est à la traîne des autres pays asiatiques ayant un revenu comparable.

Source : données établies par l'auteur

3. La structure économique de la Thaïlande a évolué de façon spectaculaire au cours des 40 dernières années. Le secteur tertiaire a délogé l'agriculture et les industries connexes pour devenir le moteur de l'économie thaïlandaise ; ces dernières années, sa part du PIB a presque été constante, se situant entre 45 et 50 % (graphiques 2 et 3). La part du PIB correspondant au secteur industriel a augmenté au détriment de celle de l'agriculture, qui, à l'heure actuelle, est inférieure à 10 %. Cette croissance reposait principalement sur les activités de fabrication à fort coefficient de main-d'œuvre, l'habillement par exemple, mais depuis peu, est de plus en plus tributaire d'industries plus capitalistiques telles que l'automobile, l'électronique et les produits chimiques (tableaux A et B de l'annexe).

4. Au chapitre de l'emploi, la part de l'agriculture a également diminué progressivement alors que celles du secteur industriel et des services ont augmenté. Fait intéressant à souligner, la diminution du nombre d'emplois agricoles a été très lente jusque dans les années 1980, mais s'est accélérée dans les années 1990, le biais dont ce secteur faisait l'objet ayant été graduellement supprimé. Bien que la situation se soit améliorée, la part de l'emploi total correspondant à l'agriculture demeure importante (38.6 %) en 2005 par rapport à sa part du PIB (10 %), qui reflète la faible productivité du travail dans ce secteur. Cette dernière s'explique en partie du fait que la Thaïlande a pendant longtemps observé un biais anti-agriculture et maintenu à un faible niveau ses dépenses d'équipement et ses investissements dans la technologie.

Figure 2. Changes in GDP composition by sector (1970-2005)**Figure 3. Employment by sector (1980-2000)**

5. De nombreuses analyses causales de la croissance de la Thaïlande³ démontrent qu'elle pourrait être attribuée dans une large mesure aux facteurs travail et capital et que la productivité totale des facteurs n'a guère augmenté. Ces conclusions ont été confirmées par la récente analyse de Bosworth (2006) (tableau C de l'annexe). La croissance de la productivité totale des facteurs semble faible, surtout lorsqu'elle est répartie par secteur (agriculture, secteur industriel et services), alors que pour l'économie dans son ensemble, elle a progressé en moyenne de 1.5 à 2 % par année, abstraction faite de la période de crise de 1997-1999, caractérisée par un transfert des ressources entre un secteur peu productif (agriculture) vers les secteurs plus productifs (secteur industriel et services)⁴.

6. Malgré une restructuration de l'économie et la modification en profondeur de la répartition des ressources, les coûts d'adaptation de la main-d'œuvre semblent avoir été relativement faibles. La croissance économique générale s'est traduite par une augmentation constante du nombre d'emplois industriels, et la réaffectation de la main-d'œuvre s'est relativement bien déroulée grâce à la flexibilité du marché du travail et aux filets informels de sécurité sociale⁵. Si le développement économique des

3. Par exemple, Tinakorn et Sussangkarn (1998) et Achara *et al.* (2004)

4. Bosworth (2006) a également constaté que la crise financière a eu un très grand impact sur l'économie thaïlandaise et que, dans une large mesure, la perte de productivité qui en a découlé semble être permanente, car les données n'attestent guère que le PIB a repris sa trajectoire d'avant la crise. Le taux d'accumulation du capital particulièrement élevé que connaissait la Thaïlande est chose du passé, et la productivité totale des facteurs a considérablement diminué dans des services tels que les services bancaires et le commerce de gros et de détail (Bosworth, 2006 ; Richter, 2006). Pour la Thaïlande, il semble être impératif de trouver un moyen d'accroître la productivité dans des secteurs tels que les services.

5. En 2002, le secteur informel (principalement composé des travailleurs autonomes et des travailleurs familiaux non rémunérés) englobait près de 60 % de la main-d'œuvre. Les travailleurs non qualifiés passent du secteur formel au secteur informel, plus précisément dans le secteur agricole, au troisième trimestre (en août). Cela témoigne des liens solides qui existent toujours entre les travailleurs et le secteur agricole, ainsi que du fonctionnement des filets de sécurité informels. Toutefois, au cours des dernières années, ces variations saisonnières se sont atténuées.

années 1970 et 1980 a élargi le fossé qui séparait l'agriculture et les autres secteurs, ainsi que les régions, au chapitre du revenu (Sussangkarn, 1990), la pauvreté a généralement reculé, exception faite de la baisse des prix des produits agricoles au début des années 1980 et de l'après-crise asiatique.

7. La crise asiatique a mis en lumière les carences du système économique thaïlandais, par exemple l'insuffisance de la protection sociale formelle et l'absence d'un cadre adéquat de règlement et de contrôle. Malgré un bilan solide, l'avenir économique du pays continue de susciter des interrogations. Il est peu probable que la Thaïlande renoue avec la croissance antérieure à la crise, car une forte augmentation des facteurs travail et capital ne peut plus être envisagée, les investisseurs étrangers étant plus convoités. En raison de la concurrence accrue observée à l'échelle mondiale, le pays aura de plus en plus de mal à maintenir le rythme d'augmentation des exportations. Si les échanges et l'investissement étranger ont fortement contribué à la croissance, certains indices donnent à penser que le nationalisme économique s'est renforcé et que les appuis à la libéralisation de l'économie s'étiolent, comme en témoignent la révision de la Loi sur les entreprises étrangères et l'opposition croissante à la libéralisation des échanges. Enfin, le développement risque également d'être entravé par les lacunes institutionnelles, reflété par le statu quo qui perdure sur la scène politique. En raison de la faiblesse de la gouvernance, tant dans le secteur public que le secteur privé, de l'absence de réglementation efficace et de loi sur la concurrence, et de la corruption chronique, les activités de maximisation de la rente et la mauvaise répartition des ressources risquent de se poursuivre.

8. La politique commerciale de la Thaïlande et ses efforts de libéralisation des échanges et de l'investissement sont particulièrement intéressants pour plusieurs raisons. Premièrement, le pays a employé des méthodes non classiques pour réduire le biais anti-exportation. Si la Thaïlande est réputée pour avoir été « toujours ouverte », les droits de douane relativement élevés et la progressivité tarifaire ont été maintenus jusqu'aux années 1980. Les premières mesures de réduction du biais anti-exportation consistaient principalement en des ristournes et des exemptions de droits de douane, la création de zones franches d'exportation, le recours au régime de l'entrepôt en douane et divers mécanismes de promotion des investissements. Deuxièmement, la transition vers la réforme générale des échanges a été réussie. Si, au départ, ces méthodes non classiques ont semblé porter fruit, la Thaïlande a enchaîné avec succès avec la réforme des échanges dès que les inconvénients de ces mesures ont été manifestes. Troisièmement, bien que l'investissement intérieur ait toujours été plus important, l'IDE a joué un rôle clé, surtout dans les secteurs d'exportation. Quatrièmement, les enseignements tirés de l'évolution de la conjoncture thaïlandaise durant la crise asiatique et la période subséquente sont révélateurs de l'importance de la cohérence des politiques, ainsi que de la contribution des échanges et de l'investissement aux efforts visant à résorber une crise. La libéralisation des échanges et de l'investissement au lendemain de la crise asiatique de 1997 a également stimulé les exportations.

9. Le présent document vise à étudier la libéralisation des échanges en Thaïlande afin de faire ressortir ses répercussions sur la politique commerciale et les politiques complémentaires. À la section 2, nous ferons un bref survol de la croissance enregistrée par le pays. À la section 3, nous analyserons les modifications apportées à sa politique des échanges et à sa politique d'investissement. À la section 4, nous nous pencherons sur l'évolution de la structure de l'investissement et des échanges, ainsi que sur son impact sur le secteur manufacturier. À la section 5, nous examinerons plus en détail quelques secteurs : i) l'automobile, ii) les textiles et l'habillement, iii) les télécommunications. À la dernière section, nous tirerons des enseignements de l'expérience thaïlandaise.

Section 2. La croissance de l'économie thaïlandaise

10. Dans la présente section, le bref survol de la croissance de l'économie thaïlandaise servira de toile de fond à l'analyse de ses efforts de libéralisation des échanges. À cette fin, nous distinguerons trois périodes : l'avant-crise (1950-1996), la crise (1997-1998) et l'après-crise (depuis 1998).

1) *L'avant-crise (1950-1996)*

11. Les premiers efforts de développement économique de la Thaïlande remonte à la fin des années 1950. Avec l'assistance technique de la Banque mondiale, le gouvernement a créé les principaux organismes à vocation économique, soit le Bureau du budget (1959), le Bureau de la politique budgétaire (1961) et le Conseil national de développement économique (1959)⁶. Les trois organismes et la Banque de Thaïlande étaient conjointement responsables de l'établissement du budget annuel. Ces institutions ont adopté une politique budgétaire saine afin de contrôler la dette publique et ont fait du développement des infrastructures un objectif hautement prioritaire. Aux termes des plans nationaux de développement économique, la stratégie de développement industriel a d'abord mis l'accent sur le remplacement des importations et l'utilisation des matières premières du pays (premier et deuxième plans nationaux de développement économique de 1961-66 et 1967-71). De plus, la Thaïlande a pris une orientation plus favorable au marché qui réduisait le rôle des monopoles d'État et encourageait l'investissement privé.

12. Malgré un cadre plus propice à l'investissement, la forte croissance moyenne du PIB (7.2 %) enregistrée entre 1958 et 1973 reposait, non pas sur le secteur industriel, mais sur l'agriculture. Suite aux investissements publics importants dans la construction de routes et la mise en place d'un système d'irrigation à grande échelle, les agriculteurs n'ont pas tardé à cultiver de nouvelles terres. Les recettes tirées des exportations agricoles accrues dans les années 1960 ont permis de financer l'industrialisation naissante, qui avait comme principal objectif le remplacement des importations (Jitsuchon, 2004).

13. Le troisième plan national de développement économique (1972-1976) annonçait une légère réorientation en faveur des industries d'exportation et des industries à fort coefficient de main-d'œuvre, sans renoncer à l'objectif du remplacement des importations (Cuyvers *et al.*, 1997). La période 1974-1985 a été synonyme d'incertitude politique et de turbulence économique pour la Thaïlande, comme en témoignent les coups d'État répétés, les deux chocs pétroliers, l'appréciation du dollar EU et du baht, la menace communiste posée par ses voisins et l'effondrement des prix mondiaux des produits de base au début des années 1980. Ces événements ont notamment eu pour conséquence une augmentation des dépenses publiques qui a gonflé le déficit budgétaire de l'État et qui a fini par créer un grave problème d'endettement pendant la première moitié des années 1980. La stabilité politique et la discipline budgétaire ont été rétablies durant les huit années d'administration technocratique de Prem Tinsulanonda, de 1980 à 1988. L'expansion ne pouvant plus reposer sur la croissance rapide de l'agriculture, le projet d'une politique industrielle axée sur les exportations, par opposition au remplacement des importations, commença à faire son chemin. Les services avaient également pris de l'ampleur. Le tourisme et les envois des travailleurs expatriés étaient devenus particulièrement importants pour leur apport en devises. Alors qu'elles étaient négligeables dans les années 1970, ces deux sources de recettes avaient atteint 69.2 milliards et 21.1 milliards THB en 1989, soit 57 % et 17 % du déficit commercial, respectivement (Pasuk et Samart, 1993).

14. C'est sans doute entre 1986 et 1996 que l'économie thaïlandaise a connu sa plus forte croissance, progressant à un rythme supérieur à 10 % durant la période 1988-1990. Deux événements externes méritent d'être signalés à cet égard. Premièrement, dans la foulée de l'Accord du Plaza de 1985, le dollar EU, et, par conséquent, le baht, ont fléchi par rapport aux grandes monnaies. Cela a incité des entreprises industrielles du Japon, de Taiwan et de Hong-Kong à se relocaliser en Thaïlande, leurs coûts de production ayant augmenté suite à l'appréciation de la monnaie de leur pays d'origine. Deuxièmement, les exportations thaïlandaises, surtout celles du secteur manufacturier, ont été favorisées par la baisse du dollar EU et du baht et le recul marqué des prix du pétrole pendant la période 1986-1991. Suite à ces deux événements, l'IDE a atteint une ampleur sans précédent en Thaïlande. Cet afflux a été facilité par la

6. Le Conseil national de développement économique est le prédécesseur du Conseil national de développement économique et social.

politique d'investissement mise en œuvre par le gouvernement quelques années plus tôt, ainsi que par la faiblesse de la production agricole, qui a mis un grand nombre de jeunes travailleurs à la disposition des industries à fort coefficient de main-d'œuvre (Jitsuchon, 2004).

2) *La crise financière de 1997*

15. La Thaïlande a libéralisé son marché financier à la fin des années 1980 et au début des années 1990. Le plafond du taux d'intérêt débiteur ayant été supprimé, les taux d'intérêt créditeurs planchers ont peu à peu été abolis durant la période 1989-1992. Les autorités ont également libéralisé le compte capital et créé la zone franche bancaire internationale de Bangkok (Bangkok International Banking Facilities - BIBF) en 1993, dans l'espoir de faire de la capitale un centre financier régional. Suite à cette mesure, les banques autorisées pouvaient assurer des services bancaires internationaux, ce qui a permis aux entreprises d'obtenir à peu de frais des prêts extérieurs, surtout à court terme. Cependant, le gouvernement thaïlandais n'a pas compris que la réglementation et le contrôle financier devaient être renforcés (Siamwalla, 2004).

16. Un excès d'optimisme et de confiance dans le régime de change « fixe » a amené les banques et les entreprises à contracter des emprunts en dollars et à investir sur le marché intérieur, tout particulièrement dans les industries surprotégées telles que l'acier et la pétrochimie et les industries de produits non échangeables comme l'immobilier. L'excès de confiance a également propulsé la bourse thaïlandaise : l'indice du marché a été multiplié par plus de 12 entre 1985 et 1993, et le volume des transactions a augmenté de plus du centuple durant cette période. Le risque d'asymétrie des échéances posé par le financement de projets d'investissement à long terme par des prêts à court terme a été en grande partie ignoré.

17. Les entrées de capitaux massives ont provoqué une appréciation réelle du baht, qui a nui aux exportations. L'absence de concurrence effective dans les services, surtout les télécommunications, la logistique, l'énergie et les services financiers, s'est également traduite par des coûts élevés pour les exportateurs. Lorsque l'économie a donné des signes de ralentissement, notamment la décélération rapide de la croissance des exportations et les mauvais résultats financiers des sociétés inscrites en bourse en 1996, la confiance dans l'économie thaïlandaise n'a pas tardé à s'effriter. Le baht a ensuite été la cible d'attaques spéculatives nourries de la part de fonds de couverture et de spéculateurs. Après avoir opposé une résistance vaine et épuisé la réserve de devises, la Banque de Thaïlande et le gouvernement ont convenu de laisser flotter la monnaie en juillet 1997. Avec en toile de fond un exode massif des capitaux, le baht a temporairement sursauté, passant de 25 à plus de 50 baht par dollar en janvier 1998 avant de revenir aux environs de 40 baht par dollar. La dépréciation du baht a eu un impact catastrophique sur les résultats financiers des moyennes et grandes entreprises du fait que leur dette libellée en dollars n'était pas couverte.

3) *L'après-crise*

18. La croissance économique enregistrée après la crise a été plus ou moins façonnée par les mesures prises par le gouvernement pour faire face à la turbulence (Jitsuchon, 2004). L'orientation monétaire et budgétaire très restrictive préconisée par le FMI, conjuguée à l'augmentation du fardeau de la dette engendrée par la dépréciation rapide du baht, a ralenti l'économie au point où la situation financière de la plupart des sociétés privées s'est gravement détériorée en peu de temps. Le fort pourcentage de prêts improductifs affiché par les banques commerciales en est le meilleur exemple. La loi archaïque sur les faillites a aggravé le problème de la restructuration financière. Ainsi, en 1998, le PIB avait chuté de 14 % et le PIB par habitant, de 12 % par rapport à 1996.

19. Malgré la demande intérieure léthargique et la politique budgétaire restrictive, la Thaïlande s'est relevée, principalement grâce à la croissance des exportations et des flux d'investissement. La faiblesse de la demande intérieure et de la monnaie nationale ont entraîné une contraction des importations, et un baht déprécié a rendu les exportations thaïlandaises plus concurrentielles. La balance commerciale s'est améliorée rapidement, et les exportations ont poursuivi leur croissance, passant de 58 à 80 milliards de 1997 à 2003. De plus, la dépréciation de la monnaie a réduit la valeur des actifs, ce qui a accru la rentabilité de l'IDE durant le ralentissement économique. Les entrées nettes d'IDE ont fait un bond important, passant de 3.6 à 5.1 milliards USD de 1997 à 1998. La croissance de l'IDE après la crise peut être attribuée à l'augmentation des prêts consentis aux sociétés affiliées et à l'augmentation spectaculaire du nombre de fusions et acquisitions, dont la valeur a monté en flèche de 1997 à 1998 (de 633 millions à 3.2 milliards USD). Cependant, le nombre de fusions et acquisitions a diminué au même rythme que les restructurations de dette en 2002, les actifs les plus intéressants ayant été vendus. La Thaïlande a fini par émerger complètement de la crise l'année suivante, lorsque le PIB par habitant est revenu à son niveau d'avant 1997. Au lendemain de la crise asiatique, la Thaïlande était plus intégrée à l'économie mondiale : la part du PIB représentée par les échanges a atteint 149 % en 2005, et les multinationales ont renforcé leur présence dans tous les secteurs de l'économie.

20. La crise asiatique a occasionné des coûts sociaux élevés, surtout pour les ménages à faible revenu. Les secteurs agricole et informel n'ont pas pu absorber entièrement l'afflux de travailleurs ayant perdu leur emploi dans le secteur formel, ce qui a propulsé le taux de chômage à un niveau inégalé. Ce taux était modéré, mais l'absence de prestations d'assurance-chômage s'est traduite par des coûts sociaux très élevés. Le gouvernement thaïlandais a, avec le soutien financier de la Banque mondiale et du Japon, réalisé des programmes temporaires de construction et de réfection d'infrastructures publiques exigeants en main-d'œuvre. Puisque la protection sociale s'imposait davantage, les autorités ont mis en place un régime d'assurance-chômage en 2004.

Section 3. Politique commerciale et politique d'investissement

1) Politique commerciale

21. D'après Sachs et Warner (1995), la Thaïlande a toujours été très ouverte, ce qui était très rare dans les pays en développement. Ce constat s'explique du fait qu'elle se distinguait de bien des pays en développement par l'absence de régime de change restrictif et de restrictions quantitatives généralisées. Cependant, un examen détaillé révèle que son régime des échanges n'était peut-être pas aussi ouvert qu'on le pensait souvent. Bien qu'ils aient été réduits, les droits de douane imposés par la Thaïlande étaient élevés par rapport à ceux appliqués par des pays ayant sensiblement le même revenu, dans un passé aussi récent que le milieu des années 1990 (tableau 1)⁷. Les taxes à l'exportation qui, historiquement, ont été appliquées à plusieurs produits agricoles tels que le riz, ont été considérablement abaissées ou abolies. Les mesures non tarifaires ont été relativement peu utilisées et visaient principalement les produits agricoles.

⁷ Il convient de souligner que suite aux réductions tarifaires volontaires, la moyenne simple des taux des droits appliqués en 2006 était moindre (10.0 %).

Tableau 1. Moyenne simple des taux de droits de douane dans certains pays asiatiques (1985-2001)

(Pourcentage)

	Chine	Indonésie	Corée	Malaisie	Philippines	Taiwan	Thaïlande	Vietnam
1985	n.d.	27.0	n.d.	n.d.	27.6	26.5	41.2	n.d.
1990	40.3	20.6	13.3	n.d.	27.8	9.7	39.8	n.d.
1995	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	20	11.2	23.1	12.8
2000	17.5	8.4	n.d.	n.d.	7.5	n.d.	18.4	16.5

Note : n.d. = non disponible

Source : Kohpaiboon (2005)

22. L'annonce de l'adoption de la stratégie de promotion des exportations, en 1972, n'a pas eu d'impact immédiat sur le régime des échanges de la Thaïlande, le changement ayant été graduel, (tableau 2). Il est difficile de scinder le processus de libéralisation en périodes. Cependant, aux fins de la présente analyse, nous nous intéresserons au régime des échanges d'avant la libéralisation. Nous nous pencherons ensuite sur i) l'amorce de la réforme des échanges (1972-1980) ; ii) la première tentative de réduction de la dispersion tarifaire (1982-1984) et la période intérimaire ; iii) la réforme tarifaire exhaustive (1990-1997) ; iv) la réforme des échanges postérieure à la crise (après 1999).

Tableau 2. Chronologie des modifications tarifaires officielles en Thaïlande (1970-2003)

Période	Événement
1964	Adoption de la progressivité tarifaire
1971	Augmentation de l'écart tarifaire entre les produits intermédiaires et les produits de consommation suite à la hausse des droits de douane sur les produits de consommation
1972	Annonce de l'adoption de la stratégie de promotion des exportations
1974	Réduction des droits de douane sur les machines et l'équipement industriels et agricoles
1980	Le cinquième plan national de développement économique et social de la Thaïlande fait mention de la nécessité de la réforme tarifaire.
Oct. 1982	Première tentative de réduction de l'écart tarifaire : majoration des taux des droits applicables aux produits chimiques intermédiaires et aux machines
1982-1984	Annulation de la réduction d'octobre 1982 et remise en vigueur de la structure tarifaire antérieure Imposition d'une taxe spéciale sur les importations visant à augmenter les recettes publiques
1985	Augmentation de 5 % des droits de douane sur les matières premières et les produits intermédiaires et de 10 % sur les produits finis
1988	Réduction des droits de douane sur plusieurs appareils électroniques et électriques
1990	Mise en œuvre d'une réforme tarifaire complète (réduction et rationalisation) en 1995 et 1997
1993	Réduction tarifaire préférentielle progressive alignée sur le tarif préférentiel commun effectif de la Zone de libre-échange de l'ASEAN (AFTA)
Oct. 1997	Hausse des droits de douane sur les produits de luxe tels que les parfums, les cosmétiques, l'habillement, les articles de cuir, la verrerie et le cristal, certains bijoux et chaussures, pour une période de deux ans Droits supplémentaires de 10 % sur d'autres produits assujettis à des droits de douane de 5 % ou plus pendant deux ans
2000	Réduction tarifaire sur les produits informatiques en conformité à l'Accord sur les technologies de l'information de l'OMC
2003	Réduction tarifaire applicable à 900 produits intermédiaires
2005	Réduction tarifaire préférentielle accordée aux autres signataires de l'accord de libre-échange (Chine, Australie, Nouvelle-Zélande et Inde)

Source : adaptation de Kohpaiboon (2005) par l'auteur, qui a également complété les données.

Le régime des échanges avant les années 1970

23. Avant 1970, le régime des échanges de la Thaïlande pouvait être caractérisé par des droits de douane relativement élevés et progressifs. De plus, les produits agricoles, le riz notamment, faisaient l'objet de mesures discriminatoires prenant la forme de taxes à l'exportation. La progressivité tarifaire — les taux des droits applicables aux matières premières et aux produits intermédiaires sont inférieurs à ceux des produits finis — fait partie intégrante de la structure tarifaire thaïlandaise depuis 1964. À l'origine, elle visait à encourager la fabrication locale dans le cadre de la stratégie de remplacement des importations. Les droits nominaux se situaient entre 25 et 30 % ad valorem au milieu des années 1960 ; cependant, en 1971, la Thaïlande a renforcé la protection effective des produits finis en portant la fourchette des droits nominaux sur ces produits à 30-55 %, tout en continuant d'appliquer des droits peu élevés aux machines. Les principales industries protégées étaient les textiles, l'automobile et les produits pharmaceutiques.

24. La progressivité tarifaire avait des répercussions défavorables sur l'économie. Premièrement, il a fallu augmenter le nombre de catégories du fait que des taux de droit différents s'appliquaient aux matières premières, aux produits intermédiaires et aux produits finis, ce qui a augmenté les coûts d'administration. Deuxièmement, pour la plupart des produits, les taux effectifs de protection (TEP) ont dépassé les taux nominaux de protection (TNP). Par exemple, le TEP moyen sur les produits manufacturés en 1980 s'élevait à 51.7 %, ce qui excède largement le TNP moyen de 32.9 % (tableau 3 et tableau D de l'annexe pour les données sectorielles). Bien qu'il ait été réduit, l'écart entre le TEP moyen et le TNP moyen s'établissait tout de même à 8.2 points de pourcentage en 2003.

Tableau 3. Taux effectifs et nominaux de protection en Thaïlande (1980-2003), %

	1980	1985	2002	2003
<i>Taux nominal de protection (TNP)</i>				
Total – fabrication	32.9	23.8	16.4	15.4
Total	n.d.	22.9	14.7	13.9
<i>Taux effectif de protection (TEP)</i>				
Total – fabrication	51.7	78.4	25.2	23.6
Total	n.d.	65.9	20.6	18.2
Coefficient de variation (CV) des TEP (%)	120	200	188	204

Source : Kohpaiboon (2005).

25. Les droits de douane élevés et la progressivité tarifaire ont eu un double effet de distorsion sur la répartition des ressources. Premièrement, non seulement ils protègent les industries nationales contre les importations, mais les droits élevés pénalisent également les exportateurs qui utilisent énormément de matières importées. Deuxièmement, la progressivité tarifaire accroît l'effet de distorsion sur la répartition des ressources entre les industries d'aval et d'amont. Les industries de remplacement des importations, qui étaient capitalistiques pour la plupart, ont été favorisées au détriment des industries d'exportation, dont la majorité étaient exigeantes en main-d'œuvre. Par conséquent, la structure tarifaire adaptée au régime de remplacement des importations a empêché la Thaïlande d'adopter sans réserve une stratégie de promotion des exportations.

26. De même, les taxes à l'exportation ont eu un effet de distorsion sur la répartition des ressources. Historiquement, ces taxes ont frappé plusieurs produits de base, le riz étant de loin le plus important. Les exportations de riz étaient assujetties à une combinaison d'instruments : une taxe spéciale, une taxe à l'exportation ad valorem et une réserve obligatoire (Warr 1993). Pintong (1984) a calculé que l'effet combiné de ces mesures équivalait à une taxe à l'exportation de 31 % en 1970 et de 67 % en 1973-1974, des années où les prix internationaux étaient très élevés (Warr 1993). En raison des taxes à l'exportation, les prix à la consommation et les prix à la production ont été bien inférieurs aux prix mondiaux, ce qui a freiné l'investissement dans la production agricole.

Amorce de la réforme des échanges entre 1970 et 1982

27. L'amorce de la réforme des échanges n'a pas été caractérisée par des efforts très soutenus malgré l'annonce de la stratégie de promotion des exportations. La réduction des droits à l'importation était minime, et les taxes à l'exportation ont été maintenues, principalement parce que, à l'époque, la gestion de la politique tarifaire relevait en grande partie du Ministère des finances, qui était réticent à abaisser les droits, redoutant l'impact budgétaire éventuel de cette mesure. Toutefois, plusieurs mesures ont été prises afin d'atténuer le biais anti-exportation, la première étant la réduction des droits de douane sur les machines et l'équipement agricoles et industriels en 1974.

28. La deuxième mesure, qui était la plus importante, englobait plusieurs mécanismes mis en place au début des années 1970 afin de faire contrepoids aux répercussions négatives de la protection des industries exportatrices, par exemple a) la ristourne de droits de douane et la compensation tarifaire ; b) le mécanisme incitatif du Conseil de l'investissement ; c) les exemptions tarifaires applicables aux intrants et aux biens d'équipement offertes aux sociétés qui bénéficiaient du régime de l'entrepôt en douane et aux sociétés des zones franches d'exportation. Si elles ont favorisé les exportations, ces mesures se distinguaient au chapitre de l'admissibilité, des montants en cause et des processus et des coûts administratifs.

29. Par exemple, la ristourne de droits de douane était destinée aux exportateurs qui utilisaient des matières importées, alors que la compensation tarifaire visait tous les exportateurs⁸. Ces deux mesures assuraient le remboursement intégral des droits à l'importation et d'autres taxes, et le mécanisme incitatif du Conseil de l'investissement accordait une exonération de l'impôt des sociétés et des droits sur les machines importées. S'agissant de l'admissibilité, l'initiative du Conseil de l'investissement et la zone franche d'exportation étaient réservées aux nouveaux projets d'investissement, y compris aux projets d'expansion, alors que l'ensemble des entreprises pouvaient bénéficier des autres mesures. Sur le plan administratif, les entreprises devaient présenter un formulaire de production pour avoir droit à l'incitatif du Conseil de l'investissement, à la ristourne de droits de douane et à la compensation tarifaire ; dans le cas du régime de l'entrepôt en douane et des zones franches d'exportation, les autorités examinaient en détail les entrées et les sorties de matières.

30. Ces mesures d'exemption tarifaire se sont traduites par un taux de droit effectif — le ratio recettes tarifaires nettes/valeur totale des importations — bien inférieur au taux nominal. Bien que l'on ne dispose pas de données sur les périodes antérieures, le taux effectif se situait entre le tiers et la moitié de la moyenne pondérée des taux de droit récents (tableau 4), ce qui donne une indication de l'impact de ces mesures ces dernières années. En ce sens, le régime des échanges de la Thaïlande a été plus libéral qu'il ne le semblait.

8 Les coefficients moyens des intrants ont été calculés au moyen des données interindustrielles et appliqués à tous les exportateurs. C'est pourquoi les remboursements aux exportateurs ne reflètent pas les droits payés, et la compensation des droits de douane est considérée comme une subvention à l'exportation. De plus, les abus ont été légion.

Tableau 4. Taux de droits nominal et effectif (1996-2003)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Droits à l'importation (milliards de baht)	122	95	61	73	85	91	98	110
Valeur des importations (milliards de baht)	1,833	1,924	1,774	1,907	2,494	2,752	2,775	3,139
Taux de droits effectif (%)	6.6	4.9	3.4	3.8	3.4	3.3	3.5	3.5
Moyenne simple des taux de droits (%)	23.05*				18.48	16.08		15.38
Moyenne pondérée des taux de droits (%)	14.79*				9.51	9.44		9.71

Source : calculs effectués à partir des données de la Banque de Thaïlande. Les moyennes simple et pondérée des taux de droits ont été calculées à partir des données de la base WITS (Solutions pour le commerce intégré mondial).

Note : (*) Taux de droits pour 1995

31. Si elle a permis de réduire le biais anti-exportation, la libéralisation implicite des échanges a cependant occasionné des coûts considérables. Premièrement, une structure tarifaire compliquée, l'examen des matières qui entrent dans les régions désignées ou qui en sortent, le calcul des exemptions tarifaires et la vérification de l'application des mesures en vue de prévenir les abus se sont traduits par des frais d'administration pour l'État. Deuxièmement, ces mesures ont engendré des coûts transactionnels importants pour les entreprises (Poapongsakorn *et al.*, 1998). Troisièmement, elles se sont avérées discriminatoires à l'endroit des petites et moyennes entreprises (*ibid*)⁹. Quatrièmement, elles n'ont qu'en partie atténué le biais anti-exportation¹⁰.

Vers une réforme exhaustive des échanges (1982-1984 et 1990-1997/98)

32. Ayant constaté les répercussions défavorables de sa structure tarifaire ainsi que l'amélioration de son solde budgétaire, le gouvernement thaïlandais a mis en œuvre une réforme des droits de douane en 1982. Pour corriger la structure progressive, les autorités avaient prévu de majorer les taux des droits applicables aux produits chimiques intermédiaires et aux machines, et abaisser ceux des produits de consommation. Cependant, elles ont fait marche arrière en 1984 du fait que la balance courante est demeurée déficitaire et que l'état des finances publiques était préoccupant.

33. Dans l'intervalle, la saturation du marché intérieur et l'augmentation du déficit commercial, en grande partie attribuable au recul des prix des produits agricoles, ont favorisé un renforcement de la stratégie pro-exportation, bien que cela se soit limité à une réduction des taxes à l'exportation et à un ajustement destiné à atténuer le biais anti-exportation (Rasiah, 1998). Les droits à l'importation des machines et des autres facteurs utilisés pour la fabrication de produits d'exportation ont été abaissés en 1985. Les subventions à l'exportation ont commencé à être versées en 1986, et les incitatifs spéciaux visant à attirer l'investissement extérieur axé sur l'exportation ont été accrus, notamment dans le cadre des

9. Par exemple, l'obtention de la ristourne de droits de douane s'étale sur plusieurs mois. De plus, dans le cas de la compensation tarifaire, une banque doit accorder au demandeur une garantie équivalant à l'exemption. Par conséquent, nombre de petites entreprises n'ayant pas suffisamment de liquidités et ayant du mal à obtenir une garantie bancaire peuvent difficilement bénéficier de ces mesures. Quant au régime de l'entrepôt en douane, le demandeur doit avoir un capital nominal important et effectuer une mise de fonds colossale, ce qui, là encore, exclut les petites entreprises.

10. Kohpaiboon (2005) a constaté que, même en 2003, le taux effectif de protection auquel la plupart des industries exportatrices étaient assujetties était légèrement négatif. Cela laisse entendre que pour certains exportateurs, ce taux était encore plus négatif lorsque les droits de douane étaient plus élevés.

missions de promotion du commerce et de l'investissement à l'étranger. À partir de 1986, le Conseil de l'investissement a même permis aux entreprises étrangères non américaines spécialisées dans la fabrication de produits d'exportation de détenir la totalité du capital-actions de sociétés thaïlandaises (Rasiah, 1998). Le pays a également amorcé une réforme des taxes à l'exportation du fait que le développement rural était un enjeu qui devenait de plus en plus important. Les exportations de maïs ont été entièrement libéralisées à la fin de 1981, les taxes à l'exportation du riz ont été abolies en 1986 et les taxes sur le caoutchouc ont été progressivement réduites pour être temporairement supprimées en 1989 (Siamwalla *et al.*, 1993). Cela a contribué à réduire le biais anti-exportation dans ce secteur. L'application de ristournes de droits de douane est devenue de plus en plus courante ; ces ristournes sont passées de 2.0 milliards THB en 1983 à 10.5 milliards THB en 1989 (GATT, 1991).

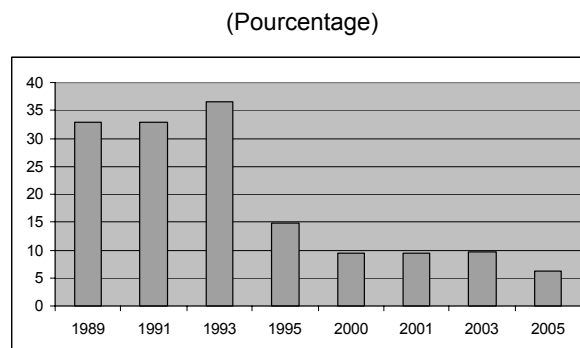
La réforme exhaustive des échanges (1990-1997/1998)

34. La réforme des échanges a véritablement commencé en 1990, avec la réalisation du programme de rationalisation de l'ensemble des droits de douane. La Thaïlande a alors fait passer le nombre de catégories de taux de droits (ou fourchettes) de 39 à 6. Le taux de droits moyen a été abaissé, soit de 30.2 à 17.0 %. La structure progressive a été maintenue : un taux de 0 % était appliqué aux biens essentiels tels que le matériel médical ; de 1 % aux matières premières, aux pièces électroniques et aux véhicules servant pour le transport international ; de 5 % aux produits primaires et aux biens d'équipement ; de 10 % aux produits intermédiaires ; de 20 % aux produits finis ; de 30 % aux produits qui nécessitaient une protection supplémentaire (OMC, 1999).

La réforme des échanges postérieure à la crise (après 1998)

35. La réforme a été temporairement interrompue et même quelque peu annulée par la crise financière. En 1998, le Ministère des finances a annoncé des hausses tarifaires pour certains produits dont le tabac ainsi que les articles et les vêtements en cuir, afin de compenser l'insuffisance des recettes publiques. Une taxe additionnelle temporaire de 10 % frappait également les importations assujetties à des droits de douane de plus de 5 %. La réforme a été en partie relancée en 1999 lorsque le gouvernement a annoncé une série de mesures destinées à favoriser la reprise économique, notamment une réduction des droits sur les biens d'équipement, les matières premières et d'autres produits. On cherchait ainsi à diminuer les coûts et à accroître la compétitivité des industries exportatrices. Suite à la réforme des échanges des années 1990, les droits moyens, pondérés par les échanges, sont passés de plus de 30 % à moins de 10 % au cours des 15 dernières années (graphique 4).

Graphique 4. Taux des droits de douane moyens, pondérés par les échanges, appliqués aux importations thaïlandaises (1989-2005)



Source : calculs effectués par le Secrétariat à partir des bases de données WITS/Trains de la CNUCED.

36. Une restructuration tarifaire générale a été amorcée en 2000. Cela a consisté à répartir les produits entre 4 catégories générales : 0 % pour les produits étrangers, 1 % pour les produits primaires et les matières premières, 5 % pour les produits intermédiaires et semi-transformés, et 10 % pour les produits finis. Cette mesure a permis de simplifier la structure tarifaire. Selon le gouvernement thaïlandais, la nouvelle classification englobait 70 % des 8 301 produits échangés en 2007. Cependant, on a fait remarquer que, en 2002, la structure tarifaire de la Thaïlande demeurait complexe (OMC, 2003), une multitude de taux s'appliquant aux lignes tarifaires¹¹. Environ le quart des lignes tarifaires étaient toujours non consolidées, et les autorités avaient une grande latitude pour majorer à tout moment les droits en raison de l'écart marqué entre les taux consolidés et les taux NPF appliqués. Les autorités maintenaient un taux de protection élevé sur les produits agricoles et certains produits rivalisant avec les importations, notamment les automobiles et les pièces détachées, les tissus et les vêtements, certains appareils électriques, ainsi que des produits de luxe comme les vins et spiritueux, le tabac, les voitures et les tapis de laine (tableau E de l'annexe). Par exemple, les droits sur les véhicules représentaient environ 33 %, alors que ceux sur les boissons et les spiritueux approchaient les 60 %. Les droits sur les produits agricoles étaient généralement élevés : les droits sur les aliments prêt-à-manger se situaient entre 40 et 50 %, le plus haut niveau imposé par un pays de l'ASEAN, et ceux sur les viandes et les fruits et légumes frais les étaient sensiblement les mêmes. Le gouvernement thaïlandais a fait part de son intention d'ajuster les taux des droits de tous les produits sur la base de la structure simplifiée décrite ci-dessus à long terme.

37. Pour la Thaïlande, les réductions tarifaires s'inscrivant dans les accords de l'OMC et des initiatives régionales, entre autres l'APEC et la Zone de libre-échange de l'ASEAN (AFTA), ont été relativement moins importantes que ses initiatives unilatérales. La seule exception est la réduction des droits sur les produits de technologie de l'information, qui a été effectuée à la fin des années 1990 en vertu de l'Accord sur les technologies de l'information (ATI) de l'OMC. Le GATT et l'Accord sur les MIC ont été déterminants dans l'abolition de nombreuses mesures non tarifaires dont les exigences de contenu local imposées aux constructeurs automobiles.

38. La signature d'accords bilatéraux de libre-échange constitue le dernier effort de libéralisation en date des autorités thaïlandaises. Depuis 2005, elles ont réduit les droits de douane sur les produits importés en vertu de plusieurs accords : l'accord de libre-échange Thaïlande-Australie (TAFTA), l'accord de partenariat économique entre la Thaïlande et la Nouvelle-Zélande, l'accord entre la Chine et l'AFTA, et l'accord de libre-échange Thaïlande-Inde (TIFTA). En outre, la Thaïlande a signé un accord de partenariat économique avec le Japon en avril 2007, et les négociations se poursuivent en vue de la conclusion d'accords avec le Bahreïn, le Pérou, les États-Unis et l'Association européenne de libre-échange (AELE). D'après des données provisoires sur le TAFTA et le TIFTA, la proportion des exportateurs thaïlandais qui bénéficiaient de ces deux accords s'établissait à 88.2 et à 80.6 %, respectivement, en 2005 (tableau 5). Il s'agissait principalement d'exportateurs des industries de l'automobile, des textiles et de l'habillement. Si ces accords ont contribué à la réduction des taux de droits appliqués par la Thaïlande et, par conséquent, des droits payés par les importateurs, ils ont accru la complexité de la structure tarifaire, et les exportateurs pourraient avoir du mal à s'y retrouver en raison de l'existence de nombreuses règles d'origine incohérentes.

11. La multiplicité des taux de droits pose problème, car la classification et la valorisation d'un produit importé par l'administration douanière peuvent être incertaines. Une enquête menée par JETRO (Japan External Organization) (JETRO, 2005) auprès des sociétés nippones présentes en Thaïlande a révélé que la classification variait selon l'agent des douanes et tardait souvent à être effectuée. Il convient de souligner que cette enquête a précédé le dernier programme de simplification tarifaire.

Tableau 5. Taux d'utilisation des accords de libre-échange conclus par la Thaïlande avec l'Australie (TAFTA) et l'Inde (TIFTA), 2005

	Exportations thaïlandaises		Importations thaïlandaises	
	TAFTA	TIFTA	TAFTA	TIFTA
<i>Nombre de produits inclus dans l'accord</i>				
- Total	5,223	5,223	5,223	5,223
- Produits ayant bénéficié d'une réduction tarifaire en 2005	2,546	72	3,393	64
- % de produits ayant bénéficié d'une réduction tarifaire	48.75	1.38	64.96	1.23
<i>Accords de libre-échange - préférences tarifaires et taux d'utilisation</i>				
Réduction tarifaire moyenne (%)	4.47	2.56	0.74	6.61
Taux d'utilisation (%)	88.2	80.6	32.0	45.0
Réduction des droits payés par les importateurs (millions USD)	111.4	7.3	5.83	4.55
- % de valeur des échanges	4.73	2.24	0.62	5.68

Source : Tangkitvanich *et al.* (2006).

39. S'ils ont manifestement fait des gagnants, les accords de libre-échange ont également fait des perdants. Par exemple, le programme de récoltes précoces réalisé conjointement par la Thaïlande et la Chine s'est traduit par une augmentation de 35 % des échanges bilatéraux de fruits et légumes, et a permis à la Thaïlande de dégager un excédent commercial à ce chapitre ; en revanche, des agriculteurs thaïlandais tels que les pomiculteurs du nord du pays n'étaient plus en mesure de concurrencer leurs homologues chinois. La libéralisation des produits laitiers dans le cadre du TAFTA a également mis en péril les exploitations laitières thaïlandaises, qui sont petites pour la plupart.

40. Dans ce contexte, la nécessité de mettre en place des programmes d'ajustement structurel lié aux échanges n'a été abordée que tout récemment. Bien que des programmes d'assurance-chômage aient été mis en place en 2004, le secteur agricole et une bonne part de la main-d'œuvre (environ 20 %), même dans les autres secteurs, en sont exclus. À la fin de 2006, le gouvernement thaïlandais a créé un programme destiné à faciliter l'ajustement des entreprises touchées par la libéralisation des échanges. Il s'adresse uniquement aux groupes d'entreprises pouvant démontrer que les produits importés ont entamé ou pourraient entamer leur part globale du marché et, par conséquent, entraîner des licenciements. Ce programme comprend un soutien financier à la recherche-développement, des services consultatifs, des services de formation des travailleurs et de gestion, ainsi que des activités destinées à encourager la consommation de produits nationaux. En septembre 2007, 21 demandes d'aide avaient été produites, et 2 avaient été acceptées.

2) *Politique d'investissement*

41. À partir de 1960, le gouvernement thaïlandais s'est efforcé de promouvoir l'investissement dans le secteur manufacturier et a créé un organisme, le Conseil de l'investissement, chargé d'orchestrer ces efforts. Afin de s'acquitter de son mandat, le Conseil a accordé des incitatifs, entre autres des allègements fiscaux et d'autres privilèges aux projets d'investissement approuvés. Au départ, ces incitatifs étaient destinés aux industries de remplacement des importations ; cependant, dès 1970, le Conseil a mis l'accent sur les exportations et la décentralisation industrielle¹².

12. Pour encourager la décentralisation industrielle, le Conseil a veillé à ce que les incitatifs varient en fonction de la zone. Ainsi, les entreprises qui se trouvaient dans des régions éloignées de Bangkok obtenaient des montants plus élevés.

42. Par exemple, pour inciter les entreprises étrangères à fabriquer des produits d'exportation en Thaïlande, les autorités ont ajouté à la liste des privilèges une exemption de droits de douane sur les matières premières importées en 1983. Bon nombre de ces mesures de stimulation des exportations ont par la suite été abolies, en conformité à l'Accord sur les MIC de l'OMC. Les allègements fiscaux ont également été modifiés afin de favoriser, non plus les exportations, mais la décentralisation industrielle. Les autres avantages tels que les droits spéciaux accordés aux entreprises étrangères leur permettant d'acheter des terrains et d'obtenir des permis de travail pour les professionnels étrangers demeurent inchangés. Un régime d'IDE plus libéral a également été mis en place dans le cadre de la politique de gestion de crise adoptée après 1997. La propriété étrangère de banques et d'autres institutions financières a notamment été autorisée.

43. Si les incitatifs à l'investissement visaient à attirer des capitaux privés — surtout l'IDE —, la Loi sur les entreprises étrangères a été adoptée afin de protéger les entreprises locales. À l'instar de son prédécesseur, l'avis du Conseil exécutif national n° 281 de 1972, cette loi restreint la participation étrangère (personnes physiques et morales) dans les entreprises thaïlandaises¹³. Une violation de la Loi constitue une infraction pénale.

44. En résumé, la Thaïlande suit une politique de promotion de l'investissement tout en s'efforçant de réglementer la présence étrangère dans certaines industries, notamment dans la plupart des branches de services. Ces deux objectifs pourraient être difficilement conciliables si l'on considère que l'économie du pays est ouverte et que les échanges de biens et services sont de plus en plus liés. Dans la pratique, le pays a été dépendant des technologies et de l'investissement étrangers pour développer nombre de branches de services telles que les télécommunications et les transports, qui étaient essentielles à la survie d'un secteur manufacturier en butte aux difficultés pour demeurer concurrentiel sur le marché mondial. Si cette réglementation n'a pas gravement entravé l'essor économique jusqu'à maintenant, c'est parce que l'application de la loi a été laxiste (Tangkitvanich *et al.*, 2004).

45. Au début de 2006, une tentative de prise de contrôle à grand retentissement a fait l'objet d'une plainte pour violation de la loi. Cela a amené le gouvernement thaïlandais à appliquer les dispositions législatives avec rigueur. Il a ensuite révisé la loi pour éliminer les échappatoires qui, pendant longtemps, avaient permis aux étrangers d'investir dans les secteurs auxquels ils n'avaient pas accès, ce qui a suscité de vives réactions de la part des chambres de commerce étrangères et des représentations diplomatiques.

Section 4. Évolution de la structure de l'investissement et des échanges en Thaïlande

L'augmentation de l'IDE a contribué à la croissance des exportations

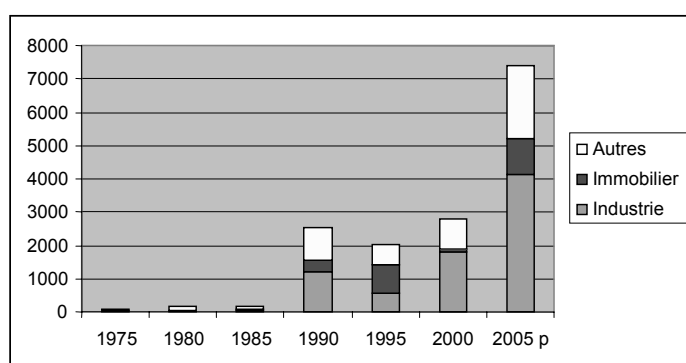
46. Avant la première moitié des années 1980, l'IDE a été relativement faible en Thaïlande. Comme nous l'avons vu plus tôt, les flux d'IDE provenant du Japon et des nouveaux pays industrialisés d'Asie ont fait un bond important au terme de la signature de l'Accord du Plaza de 1985. Durant cette période, le gouvernement thaïlandais a également mis davantage l'accent sur les exportations pour assurer la

13. En vertu de la Loi, les étrangers peuvent exploiter une entreprise dans toutes les industries qui ne figurent pas sur les trois listes des industries prohibées. La première liste renferme des activités commerciales allant des médias de masse, de la production de riz à l'élevage et aux autres activités reposant sur les ressources, qui sont strictement interdites aux étrangers. La deuxième liste contient les activités qui sont accessibles aux étrangers uniquement avec l'approbation du Conseil des ministres, par exemple les activités liées à la sécurité nationale, aux arts et à la culture, aux ressources naturelles et à l'environnement. La troisième liste renferme les activités commerciales jugées vulnérables à la concurrence étrangère qui sont accessibles aux étrangers uniquement avec l'autorisation du Département du développement des affaires. La troisième liste renferme une clause générale rendant le secteur tertiaire inaccessible aux étrangers, sauf si une dérogation est explicitement accordée.

croissance de l'économie. La stabilité politique, les rares conflits ethniques et la main-d'œuvre relativement bon marché — le gouvernement faisant preuve de prudence dans la fixation du salaire minimum — ont rendu le pays de plus en plus attrayant pour l'IDE, surtout pour les capitaux des fabricants japonais. La valeur des entrées nettes totales d'IDE a été multipliée par 10.6 entre 1980 et 1995, passant de 189 millions à 2.0 milliards USD (graphique 5 et tableau 6 de l'annexe). Après la crise, l'IDE a pris une autre forme, passant des investissements entièrement nouveaux aux prêts aux filiales étrangères et aux fusions et acquisitions dans le secteur financier, l'immobilier et le secteur manufacturier, le sauvetage des sociétés en difficulté étant financé par des capitaux étrangers.

47. L'IDE a toujours été concentré dans le secteur manufacturier, sauf en 1995, lorsque le commerce et l'immobilier ont pris la tête à ce chapitre. Les segments du secteur manufacturier qui ont reçu le plus d'IDE sont les appareils électriques, les machines et le matériel de transport, et les produits chimiques. L'automobile a été un des principaux bénéficiaires de l'IDE depuis 1995. Après la crise, nombre de sociétés japonaises ont investi dans cette industrie afin d'aider leurs filiales et fournisseurs. L'IDE dans les entreprises de produits chimiques a grimpé en flèche en 2000, dans le cadre de la restructuration de nombreux fabricants locaux.

Graphique 5. Flux d'IDE en Thaïlande (1975-2005)



Source : Banque de Thaïlande

48. Au cours des deux dernières décennies jusqu'à aujourd'hui, les entrées massives d'IDE dans le secteur manufacturier thaïlandais ont dans une large mesure façonné les exportations thaïlandaises. Bien que l'on ne connaisse pas leur contribution aux exportations, les données existantes indiquent que les multinationales exercent une forte présence dans les principales industries exportatrices. Par exemple, selon une enquête menée en 2000 par le Bureau national de la statistique, les étrangers étaient propriétaires, en tout ou en partie, de 85 %, 40 % et 31 % des entreprises de fabrication de matériel informatique, de produits pétroliers raffinés et de véhicules à moteur. Les multinationales auraient eu recours à deux grandes stratégies pour développer les exportations. Premièrement, elles ont directement favorisé la croissance des exportations du fait qu'elles disposaient de technologies de fabrication de pointe et pouvaient accéder aux marchés étrangers. Deuxièmement, elles ont eu un impact direct en servant de catalyseur à l'augmentation des exportations des entreprises nationales. Ces deux thèses ont été confirmées en Thaïlande (Kohpaiboon, à paraître).

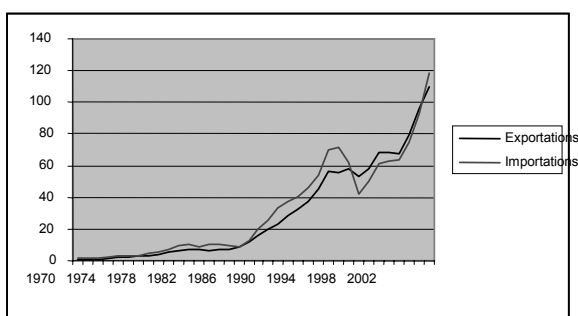
La forte progression des exportations a alimenté la croissance économique

49. Les exportations thaïlandaises ont considérablement augmenté, progressant de quelque 15 % par année depuis 1970 (graphique 6). Cependant, cette croissance a été inégale et peut être scindée en trois grandes périodes (graphique 7). Le graphique 8 et le graphique G de l'annexe illustrent l'évolution des

exportations totales ventilées par industrie. Au début, les principales industries d'exportation étaient l'agriculture, l'exploitation forestière, la pêche, et les produits alimentaires et les boissons, qui représentaient près de 80 % des exportations. Les exportations de textiles, de vêtements et de machines électriques ont commencé à croître dans les années 1980. Si les textiles et les vêtements ont commencé à perdre du terrain au début des années 1990, la part des exportations totales correspondant aux machines a augmenté. La part du matériel de transport s'est graduellement accrue pour atteindre près de 10 % des exportations ces dernières années. Les importations et les exportations progressent en tandem, car la plupart des industries doivent importer des machines et des matières premières (graphique H de l'annexe).

Graphique 6. Les échanges de la Thaïlande (1970-2005)

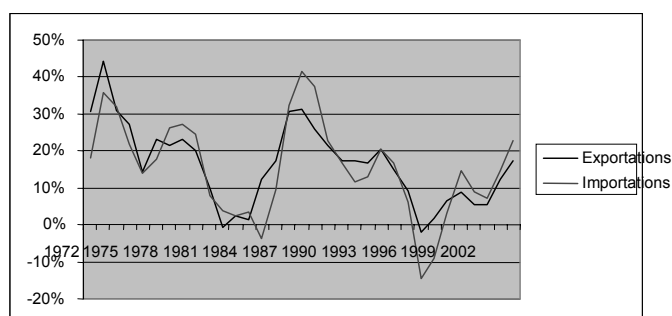
(Milliards USD courants)



Source : Secrétariat à partir de la base de données WITS

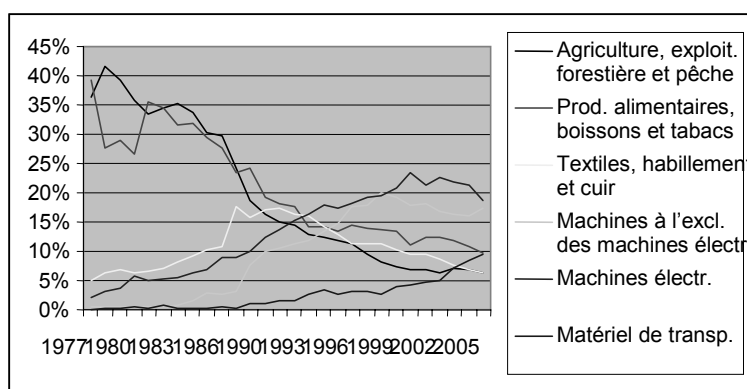
Graphique 7. Croissance des exportations et des importations thaïlandaises (1970-2005)

(Moyenne mobile sur trois ans des taux de croissance)



Source : Secrétariat à partir de la base de données WITS

Graphique 8. Répartition des exportations par grande industrie manufacturière (1977-2005)



Note : Il n'y a pas de données pour 1988. Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique (CITI), Rév 2 : Agriculture, exploitation forestière et pêche (cat. 11, 12 et 13) ; Produits alimentaires, boissons et tabacs (cat. 31) ; Textiles, habillement et cuir (cat. 32) ; Machines à l'exclusion des machines électriques (cat. 382) ; Machines électriques (cat. 383) ; Matériel de transport (cat. 384)

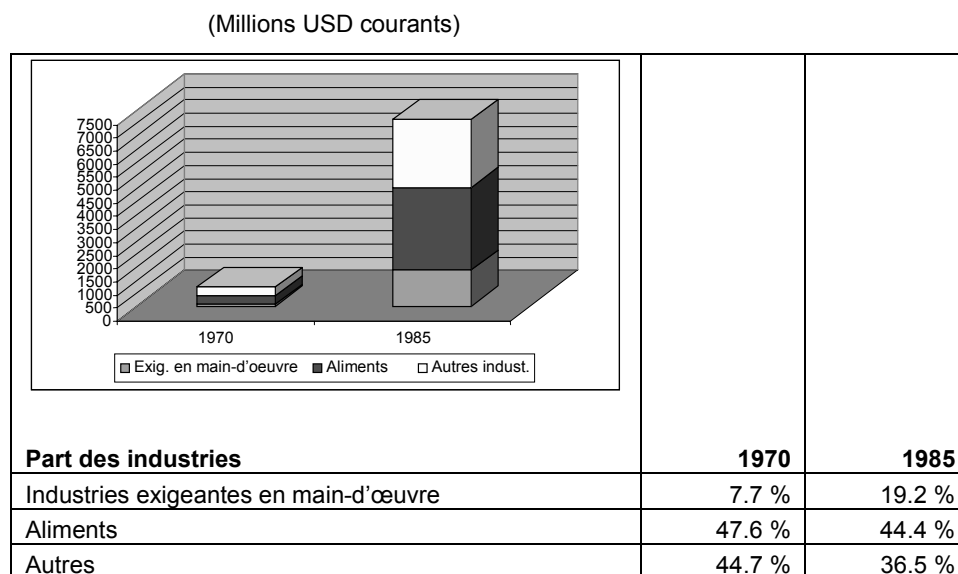
Source : Secrétariat à partir de la base de données WITS

Croissance des exportations durant la première période (1970-début 1985) – produits agricoles et produits à fort coefficient de main-d'œuvre

50. Durant la première période, soit entre le début des années 1970 et le début des années 1980, la croissance a principalement reposé sur les exportations de produits agricoles et de produits simples à fort coefficient de main-d'œuvre (graphique 9). Cela correspond grosso modo aux avantages comparatifs de la

Thaïlande, c'est-à-dire que les exportations ont commencé à croître à peu près au moment où les premières mesures visant à corriger le biais anti-exportation ont été prises. Les exportations ont décuplé, passant de 710 millions USD en 1970 à 7.1 milliards USD en 1985. La part des exportations correspondant aux produits alimentaires a diminué de 7 %, mais a été multipliée par plus de 9 en termes absolus. La valeur des exportations d'autres produits exigeants en main-d'oeuvre comme les textiles, l'habillement, les articles de cuir, les bijoux et divers autres produits a été multipliée par 25 de 1970 à 1985. L'essor des exportations s'est enrayé entre 1981 et 1985, l'appréciation du baht ayant ralenti l'économie du pays.

Graphique 9. Industrie alimentaire et industries exigeantes en main-d'oeuvre (1970-1985)

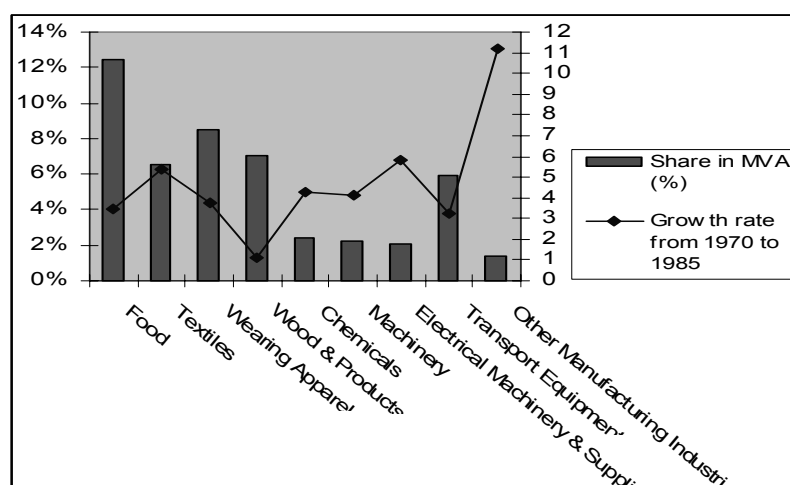


Source : Secrétariat à partir de la base de données WITS, et CTCI, Rév.1.

Note : Les industries exigeantes en main-d'oeuvre englobent les catégories suivantes de la CTCI, Rév.1 : 26, 61, 65, 83, 84, 85 et 89.

51. Lorsque l'on analyse l'évolution de la valeur ajoutée manufacturière durant cette période, l'on constate que la part des industries capitalistiques telles que les produits chimiques et les machines a également augmenté, reflet du reliquat de la politique de remplacement des importations. Le graphique 10 répartit la valeur ajoutée totale du secteur manufacturier entre certaines industries en 1970, et illustre la croissance de la valeur ajoutée par ces industries de 1970 à 1985. Si la valeur ajoutée du secteur manufacturier était 3.2 fois plus grande en 1985 qu'en 1970, celle des industries représentées sur le graphique ont crû plus rapidement que la moyenne, à l'exception de l'exploitation forestière. Mentionnons notamment les autres industries manufacturières, dont la valeur ajoutée a été multipliée par 11 (elle était cependant peu importante en 1970). Les produits alimentaires, l'habillement et le matériel de transport ont affiché une croissance moyenne, et les textiles, les produits chimiques, les machines électriques et les autres machines, une croissance supérieure à la moyenne de 1970 à 1985.

Graphique 10. Répartition de la valeur ajoutée du secteur manufacturier entre certaines industries en 1970, et croissance de la valeur ajoutée par ces industries (1970-1985)



Part de la valeur ajoutée du secteur manufacturier

Taux de croissance de 1970 à 1985

Aliments Textiles Habillage Exploitation forestière et produits du bois Produits chimiques Machines Machines et fournitures électriques Matériel de transport Autres industries manufacturières

Source : Banque de Thaïlande

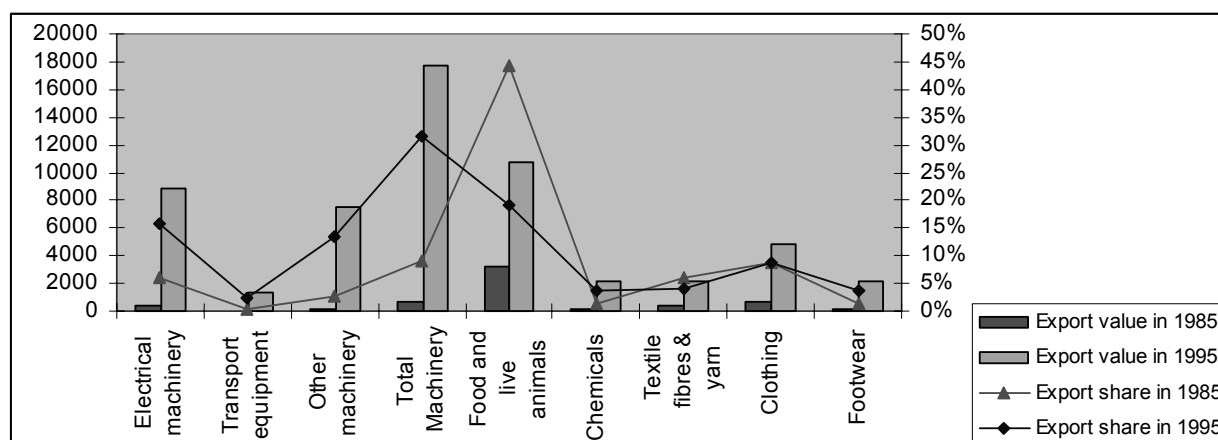
Note : La croissance moyenne s'est établie à 3.2

Croissance des exportations durant la deuxième période (milieu des années 1980 au milieu des années 1990) – produits électroniques et machines

52. Durant la deuxième période, soit du milieu des années 1980 au milieu des années 1990, la croissance des exportations a été alimentée par le renforcement de la stratégie gouvernementale visant à les promouvoir, la dépréciation du baht vis-à-vis les monnaies autres que le dollar, ainsi que par l'augmentation des entrées d'IDE dans les industries d'exportation suite à la signature de l'Accord du Plaza de 1985. La dépréciation de 1985 a eu un effet presque immédiat, entraînant une hausse rapide des exportations, et une baisse des importations. Bien que les exportations de produits alimentaires et agricoles aient poursuivi leur progression, la croissance a reposé dans une large mesure sur les produits électroniques et les machines durant cette période. Le graphique 11 fait état de la valeur des exportations des grandes industries de fabrication de machines et d'autres catégories, et de leur part des exportations totales. Toutes les industries de fabrication de machines ont enregistré une forte croissance et ont accru leur part des exportations.

Graphique 11. Principales exportations de produits (1985-1995)

(Millions USD courants)



Source : Secrétariat à partir de la base de données WITS, CTCI Rév.1, et calculs reposant sur les catégories 7, 72, 73, 0, 5, 26, 65, 84, 85 et la valeur totale des échanges.

Croissance des exportations au cours des dernières années (depuis la crise asiatique) – accélération attribuable à de nouvelles industries telles que la fabrication de matériel de transport

53. Récemment, la croissance a été stimulée par la dévaluation du baht au lendemain de la crise économique de 1997 ainsi que par la pénétration des marchés étrangers par les fabricants de produits pétrochimiques et de véhicules (tableau 6). Les machines et les machines électriques sont depuis longtemps les principaux produits d'exportation, suivis des produits alimentaires, des produits chimiques et des produits en plastique. Les industries affichant une forte croissance des exportations sont l'automobile et les produits chimiques, leurs ventes à l'étranger ayant plus que décuplé au cours des 15 dernières années. Le rôle important joué par les multinationales dans ces secteurs n'est pas étranger à cette progression.

Tableau 6. Croissance et structure des exportations (1995-2005)

(Millions USD courants)

	1990	2000	2005	2000/1990	2005/1990
Aliments et animaux vivants	6494.95	9641.68	12367.97	1.48	1.90
Textiles	1010.80	2216.04	3237.69	2.19	3.20
Habillement	2829.38	3788.67	4124.83	1.34	1.46
Cuir et chaussures	991.05	1224.90	1294.04	1.24	1.31
Matières plastiques	142.72	2137.81	4762.28	14.98	33.37
Autres produits chimiques	323.80	2100.42	4386.78	6.49	13.55
Machines et appareils électriques	2265.73	14951.93	20200.75	6.60	8.92
Matériel de transport	228.63	2610.36	9430.71	11.42	41.25
Autres machines	2086.58	11293.24	18278.21	5.41	8.76
Autres produits	6693.20	18813.02	32026.78	2.81	4.78
Valeur totale des échanges	23066.83	68778.09	110110.03	2.98	4.77

Source : Secrétariat à partir de la base de données WITS ; CTCI Rév.1, catégories : 0, 26, 5, 58, 61, 65, 7, 72, 73, 84, 85, et valeur totale des échanges.

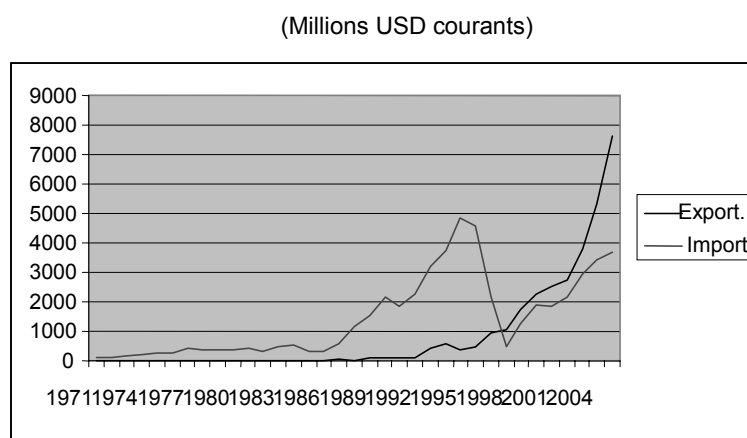
Section 5. Ajustement structurel dans certaines industries

54. Dans la présente section, nous analyserons plus en détail l'ajustement structurel réalisé dans trois industries : l'automobile et les pièces détachées, les textiles et l'habillement, et les télécommunications. L'automobile et les pièces détachées constitue un exemple d'industrie fortement protégée, dominée par des multinationales, qui est passée avec succès à une stratégie de développement axée, non plus sur le remplacement des importations, mais sur les exportations. Les textiles et l'habillement sont un exemple d'industrie d'exportation dominée par les entreprises locales qui se sont bien adaptées à un cadre mondial de plus en plus concurrentiel. En revanche, les télécommunications donnent un exemple d'une industrie de produits non échangeables dont les efforts de réforme n'ont pas abouti.

Automobile et pièces détachées

55. L'automobile est la deuxième industrie manufacturière en importance de la Thaïlande : en 2005, elle représentait 4.1 % du PIB et 2.9 % de l'emploi manufacturier. Si, au départ, sa production se voulait un substitut aux importations, elle a réussi à changer de vocation pour devenir une industrie d'exportation (graphique 12). Sa croissance a été principalement alimentée par l'IDE (tableau 7). Le marché thaïlandais se distingue notamment par la popularité de la camionnette d'une tonne, qui a fortement contribué à la réussite de l'industrie dans ce pays¹⁴. C'est également une des rares industries où l'État thaïlandais est constamment intervenu afin de promouvoir l'effet d'entraînement en amont et le recours aux fournisseurs locaux.

Graphique 12. Exportations et importations thaïlandaises de véhicules automobiles (1970-2005)



Note : CTCI Rév. 1, cat. 732 Véhicules à moteur routiers. On ne dispose pas de données sur les exportations de 1988.

Source : Base de données WITS

14. Les camionnettes d'une tonne sont structurellement plus simples que les voitures ordinaires, ce qui facilite le transfert technologique. L'importance relative du marché local et des camionnettes (plus de 50 % des véhicules vendus) a favorisé la concentration des fabricants étrangers de camionnettes en Thaïlande.

Tableau 7. Fabricants de voitures en Thaïlande (1962-2002)

Fabricant/pays d'origine	Type de véhicule	1 ^{re} année d'activité	Capacité de production			
			1989	1994	1999	2002
Toyota Motors Thailand ²	A et B	1962	24,000	100,000	200,000	240,000
Siam Car Industry ²	A (Nissan)	1962	18,000	74,900	81,900	124,000
Siam Motors ²	2 (Nissan)	1962	5,520	21,600	31,200	
Isuzu Motors (Thailand) ²	A	1966	25,000	76,000	131,000	180,000
Thai Hino Industry ²	C	1964	9,600	9,600	9,600	28,800
M.M.C Sitthiphon Motors ²	A et B (Mitsubishi)	1961	40,000	126,600	160,000	190,200
Auto Alliance (Thailand) ^{2,3}	A et B (Mazda)	1974	7,200	8,400	135,000	135,000
Bangchan General Assembly ²	B (diverses marques)	1970	8,220	18,000	20,000	20,000
Y.M.C Assembly ¹	B (BMW)	1973	12,000	12,000	12,000	12,000
Thai Swedish Assembly ⁴	B (Volvo et Renault)	1976	6,000	6,000	6,000	6,000
Thonburi Automotive Assembly ¹	B (Mercedes Benz)	1960	2,340	4,600	14,900	18,100
Thai Rung Union Cars ¹	A et B (voiture modifiée)	1973	2,400	7,200	9,600	9,600
Honda Cars ²	B	1996	n.d.	21,000	50,000	60,000
General Motors ³		1997	n.d.	n.d.	40,000	40,000
Total			160,280	486,100	901,200	1,063,700

Note : Pays d'origine des fabricants : 1 = Thaïlande, 2 = Japon, 3 = États-Unis, 4 = Suède

Type de véhicule : A = camionnette, B = voiture, C = camion

Source : Kohpaiboon (2005)

56. L'intervention de l'État dans cette industrie visait à encourager l'IDE. À cette fin, les autorités ont d'abord appliqué des droits de douane élevés aux importations pour ensuite greffer à cette mesure tarifaire des exigences relatives au contenu local. Dans un premier temps, les taux des droits sur les véhicules importés prêts à circuler¹⁵ étaient plus élevés que ceux sur les véhicules importés montés localement afin de promouvoir les activités de montage en Thaïlande. Comme d'autres industries, l'automobile est toujours assujettie à une structure tarifaire progressive (tableau 8).

15. Les véhicules importés prêts à circuler sont complets lorsqu'ils franchissent la douane. Dans le cas des véhicules montés localement, les pièces sont dédouanées et servent à fabriquer des véhicules sur le territoire national.

Tableau 8. Évolution des droits de douane et des taxes sur les véhicules importés prêts à circuler et les véhicules montés localement (-2000)

(Pourcentage)

	Avant 1991	1992	1999	2000
Véhicules importés prêts à circuler				
Voiture de plus de 2,400 cc ¹				
Taux des droits de douane	300	68.5	80	80
Taxe d'accise	44-55	41.8	43-50	41-48
Voiture de moins de 2,400 cc ¹				
Taux des droits de douane	180	42	80	80
Taxe d'accise	44-55	35.75	41.25	38.5
Camionnette				
Taux des droits de douane	120	60	60	80
Taxe d'accise	9.9	n.d.	5.5	3.3
Véhicules importés montés localement				
Voiture de plus de 2,400 cc ¹				
Taux des droits de douane	112	42	20	33
Taxe d'accise	44-55	41.8	43-50	41-48
Voiture de moins de 2,400 cc ¹				
Taux des droits de douane	112	42	20	33
Taxe d'accise	44-55	41.8	41.25	38.5
Voiture de moins de 2,400 cc ¹				
Taux des droits de douane	72	20	20	33
Taxe d'accise ²	9.9	3	5.5	3.3-19.8 ³

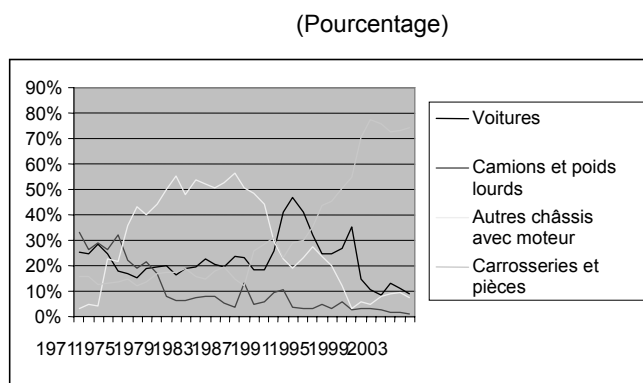
Note : ¹ Avant 1992, une voiture était un véhicule de 2,300 cc.

² La taxe d'accise comprend la taxe municipale.

³ Le taux de la taxe d'accise s'établit à 3.3 % pour les camionnettes d'une tonne et à 19.8 % pour les « voitures-camionnettes ».

Source : Ministère des finances

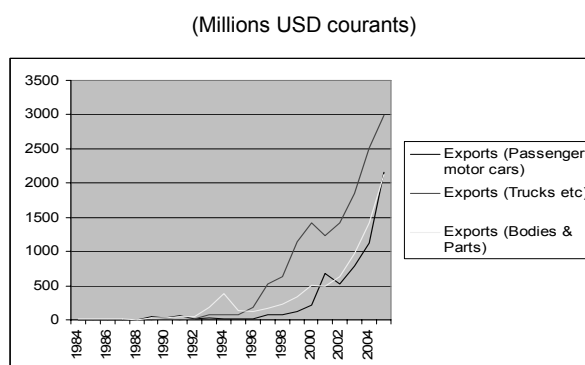
57. Annoncée en 1971, l'exigence relative au contenu local a été mise en œuvre en 1975. Ainsi, les voitures, les fourgonnettes et les camionnettes montées localement devaient avoir une teneur locale de 25 % pour bénéficier des taux de droits applicables aux véhicules importés localement. Les taux des droits sur les véhicules importés prêts à circuler ont été augmentés afin de compenser les coûts accrus de la production locale (Kohpaiboon, 2005). La protection des véhicules montés localement a été renforcée durant la période 1975-1990. Le nombre de modèles montés localement a également été limité afin que les économies d'échelle soient plus importantes. En 1981, le système de contenu local déterminé en fonction de la valeur initiale a été remplacé par un système de pointage devant être plus flexible et moins coûteux pour les fabricants. Le graphique 13 fait ressortir l'évolution de la structure des importations dans le temps. La proportion de châssis avec moteurs a augmenté à mesure que celle de voitures et de camions importés a diminué. Lorsque la production locale a débuté, les châssis ont été remplacés par des carrosseries.

Graphique 13. Structure des importations thaïlandaises de véhicules et de pièces détachées

Note : Les pourcentages représentés par les courbes correspondent à la part des importations des catégories suivantes de la CTCI Rév 1 : cat. 732 Véhicules à moteur routiers, cat. 7321 Voitures, cat. 7323 Camions et poids lourds, cat. 7327 Autres châssis, cat. 7328 Carrosseries et pièces

Source : Secrétariat à partir de la base de données WITS

58. L'industrie automobile thaïlandaise a amorcé un cycle d'expansion dans les années 1980 qui coïncidait avec la forte croissance de l'économie du pays. Dans la foulée de cet essor rapide, les ventes de voitures ont grimpé en flèche pour culminer à 590,000 unités en 1996. À cette époque, la plupart des grands constructeurs japonais et américains avaient déjà des usines de montage en Thaïlande. Suite à la conclusion de l'AFTA, les constructeurs et fournisseurs de pièces détachées étrangers ont accru leurs investissements dans le pays, qui pouvait ainsi aspirer à devenir un centre de production régional de camionnettes d'une tonne. Ce sont d'abord les exportations de pièces détachées, puis celles de véhicules prêts à circuler, qui ont augmenté (graphique 14). Le cycle d'expansion est devenu un cycle d'exportation lorsque la crise financière a frappé la Thaïlande en 1997 et que le marché intérieur s'est rapidement contracté. La Thaïlande est devenue une base d'exportation en grande partie suite à la décision des constructeurs japonais de maintenir les niveaux de production dans ce pays malgré le rétrécissement du marché local. En 2006, la Thaïlande a exporté plus de 500,000 véhicules, dont plus de la moitié étaient des camionnettes d'une tonne.

Graphique 14. Exportations de véhicules et de pièces détachées

Note : CTCI Rév. 1 cat. 7321 Voitures, cat. 7323 Camions et poids lourds, cat. 7328 Carrosseries et pièces

Source : Secrétariat à partir de la base de données WITS

59. Lorsque l'exigence relative au contenu local a été éliminée en vertu de l'Accord sur les MIC, l'industrie automobile de la Thaïlande avait réussi à créer des grappes de production solides, surtout dans le segment des camionnettes d'une tonne. Par conséquent, le contenu local a augmenté et la valeur des pièces et des composants importés a diminué, passant de 8.7 millions USD pour 1000 véhicules en 1990 à 1.2 million USD en 2005 (Tangkitvanich *et al.*, 2006). En raison de leur forte teneur en éléments locaux, les véhicules produits en Thaïlande ont facilement obtenu le statut de produit d'origine dans la plupart des zones de libre-échange. L'industrie automobile a tout particulièrement tiré parti de l'accord de libre-échange entre la Thaïlande et l'Australie depuis sa mise en œuvre en 2005 ; cette année-là, les réductions des droits de douane ainsi obtenues se seraient élevées à 77.2 millions USD.

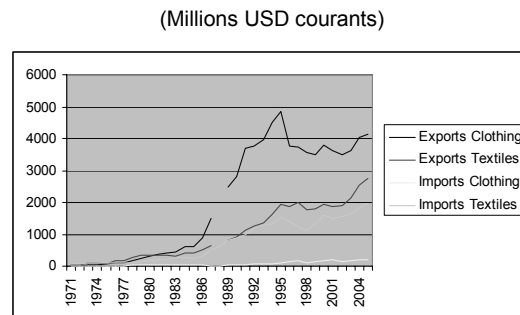
60. L'industrie thaïlandaise de la fabrication de véhicules et de pièces détachées a réussi à prendre son envol grâce à certains facteurs. Premièrement, parmi les pays de l'ASEAN, la Thaïlande représente le plus grand marché intérieur de véhicules. Cela a ouvert la voie à plusieurs projets d'IDE, tout en permettant un certain degré de concurrence. Deuxièmement, le gouvernement thaïlandais a établi sa politique sur l'automobile en concertation étroite avec l'industrie, ce qui s'est traduit par une ligne de conduite plus pragmatique que dans les autres pays de l'ASEAN¹⁶. Contrairement à la Malaisie, le pays n'a jamais aspiré à construire une voiture nationale. Troisièmement, la création de grappes de production a amené les constructeurs mondiaux à faire de la Thaïlande le centre d'exportation régional. Enfin, les récentes politiques commerciales, surtout les accords de libre-échange, ont permis à l'industrie de poursuivre son expansion.

Textiles et habillement

61. Comme d'autres pays en développement, la Thaïlande est passée à l'ère industrielle par l'entremise de l'industrie des textiles et de l'habillement. Celle-ci a connu une expansion graduelle pour en venir à déloger la riziculture comme principale industrie d'exportation du pays au milieu des années 1980. La valeur des exportations a été multipliée par 1.8, passant de 3.7 milliards à 6.8 milliards USD de 1990 à 2005. Durant la même période, l'effectif de l'industrie a été multiplié par 1.78 durant la même période et s'établit actuellement à 1.1 million de travailleurs, ce qui la place au premier rang du secteur manufacturier à ce chapitre. Cependant, sa part des exportations totales de produits manufacturés est passée de 16.7 % à 6.3 % au cours des 15 dernières années, ce qui dénote une diminution relative de son poids économique en Thaïlande.

62. L'industrie des textiles et de l'habillement a pendant longtemps subi des distorsions engendrées par les politiques nationales et internationales. Dans les années 1950, les exportations subventionnées provenant du Pakistan ont entraîné une contraction de l'industrie, qui a amené les autorités à lui accorder une protection tarifaire (Supachalasai, 1998). Dans les années 1970, le taux des droits a été porté à 100 %. Les autorités ont également interdit toute augmentation de la capacité de production et création de fabriques de textiles afin de réduire la capacité excédentaire. Cependant, la capacité a continué de croître d'environ 10 % par année durant cette période en raison de l'application laxiste de la réglementation. Les exportations de vêtements ont progressivement augmenté dans les années 1970 et au milieu des années 1980. Durant cette période, les importations de textiles étaient également en hausse malgré les droits de douane élevés, probablement en raison des exemptions tarifaires et des ristourne de droits de douane accordées aux exportateurs. La croissance des exportations et les pénuries de fil ont amené les autorités à lever les restrictions liées à la capacité en 1987. L'industrie a ensuite connu un essor rapide jusqu'à la crise de 1997 (graphique 15), qui a sonné le glas de nombre de sociétés. Cependant, la dépréciation du baht s'est avérée des plus profitables pour les entreprises qui avaient survécu.

16. Il convient de souligner que s'il ne fait aucun doute que les exigences relatives au contenu local ont eu une grande incidence sur les échanges et l'investissement, il n'est pas certain que les avantages étaient supérieurs aux coûts et que la croissance de l'industrie aurait été différente en l'absence de telles mesures.

Graphique 15. Exportations et importations thaïlandaises de textiles et de vêtements (1971-2005)

Note : CTCI Rév. 1 Habillement (cat. 84), textiles (cat. 65). On ne dispose pas de données sur les exportations de 1988.

Source : Secrétariat à partir de la base de données WITS.

63. Le système de contingentement de l'Arrangement multifibres (AMF) a eu une grande incidence sur la structure de la production et des échanges de textiles et de vêtements de la Thaïlande. Durant les premières années de sa mise en œuvre, le Japon, la Corée et Taiwan ont massivement investi en Thaïlande et ont atteint le plafond de contingentement de leurs exportations. À la fin des années 1980, les exportations thaïlandaises ont également commencé à être contingentées aux termes de l'AMF (Evans et Harrigan, 2004). Désavantagés par les contingents attribués au pays, les petites entreprises et les nouveaux venus ont été contraints d'exporter vers des pays non signataires de l'AMF (Supachalasai, 1998). Dans la foulée des négociations du Cycle d'Uruguay, l'AMF, qui était entré en vigueur en 1974, a été remplacé par l'Accord sur les textiles et les vêtements (ATV) de l'OMC, en 1994. L'ATV prévoyait que l'élimination des contingents allait être précédée d'une période de transition.

64. Lorsque les contingents ont été abolis en 2003, nombre d'entreprises locales avaient réussi, au terme d'investissements dans de nouvelles installations de production, à délaissier les activités d'aval exigeantes en main-d'œuvre pour des activités d'amont capitalistiques. C'est ce qui explique pourquoi les exportations de textiles ont crû plus rapidement que celles de vêtements pendant de nombreuses années. Une dizaine de sociétés sont devenues totalement intégrées, étant en mesure de gérer localement les chaînes d'approvisionnement, d'amont (filage, tissage ou tricotage) en aval (conception, coupe et couture). Cela leur a permis de survivre dans un marché libéralisé où la compétitivité repose sur les coûts, la qualité et les délais de livraison. Un producteur intégré arrive à écourter les délais de livraison, car il peut se procurer plus rapidement les intrants nécessaires. Un grand nombre de ces sociétés intégrées sont devenues des fabricants d'équipement d'origine pour des détaillants mondiaux comme Wal-Mart et JC Penny. Quelques-unes ont même réussi à développer des capacités de design et de commercialisation. Les entreprises non intégrées qui demeurent dépendantes des faibles coûts de main-d'œuvre ont dû relocaliser leurs installations de production dans le nord-est de la Thaïlande ou au Laos et au Vietnam.

65. L'AFTA a été très avantageux pour les entreprises thaïlandaises de textiles et de vêtements, en leur permettant de tirer parti d'économies d'échelle et de devenir les principaux fournisseurs de centres de coupe et couture du Laos, du Vietnam et du Cambodge. Cependant, des accords de libre-échange tels que celui conclu par la Thaïlande et l'Australie n'ont pas été à la hauteur des attentes, le gouvernement australien ayant érodé les préférences tarifaires en réduisant unilatéralement les droits.

66. En analysant l'évolution de l'industrie thaïlandaise des textiles et de l'habillement, on peut voir comment l'intervention de l'État a freiné la croissance, comment la déréglementation a contribué à l'essor de l'industrie, et comment les entreprises se sont adaptées à la concurrence accrue des autres pays émergents après l'abolition des contingents. Les entreprises concurrentielles sont parvenues à s'arrimer à la

chaîne d'approvisionnement mondiale avant la suppression des contingents en réduisant les coûts de production, en améliorant la qualité et en développant leur capacité de gérer la chaîne d'approvisionnement. En outre, elles sont tournées vers des segments plus en amont, moins exigeants en main-d'œuvre. Pour s'adapter à la nouvelle donne, les entreprises moins concurrentielles ont relocalisé leurs installations de production dans des cadres moins coûteux. L'accès aux marchés rendu possible par les accords de libre-échange conclus par l'État s'est également avéré bénéfique, quoique à un degré moindre que dans l'industrie automobile.

Services de télécommunications

67. Bien que le secteur manufacturier thaïlandais ait été plus ou moins exposé à la concurrence internationale, le secteur tertiaire a été en grande partie protégé par la nature non échangeable des services et en partie par les restrictions sur les échanges et l'investissement imposées par l'État. Cela a rendu le secteur des services beaucoup moins efficace et occasionné des coûts importants aux industries exportatrices. L'industrie des télécommunications décrite ci-dessous est révélatrice des problèmes du secteur des services en Thaïlande.

68. Le marché thaïlandais des télécommunications était caractérisé par une concurrence inefficace et une réglementation bancale. Jusqu'au début des années 1990, deux sociétés d'État se partageaient le monopole des services de télécommunications au pays : la Telephone Organisation of Thailand (TOT) et la Communication Authority of Thailand (CAT), qui avaient l'exclusivité des services intérieurs et des services internationaux, respectivement. Le sous-financement et l'inefficacité de ces sociétés ont eu pour conséquences une offre insuffisante et des services de piètre qualité.

69. On a donc reconnu que l'industrie pouvait poursuivre son expansion si des capitaux privés étaient injectés. Cependant, au lieu de libéraliser intégralement le marché, les autorités ont mis en place un régime de concessions afin d'attirer des capitaux sans compromettre le monopole d'origine législative des sociétés d'État. À partir de 1992, les sociétés d'État ont, en vertu de contrats de construction-transfert-exploitation, chargé des entreprises privées de développer des réseaux et d'assurer des services de téléphonie fixe, de communications sans fil, de communications par satellite, de radiomessagerie et d'autres services de communications. Aux termes des ententes de concession, les concessionnaires investissaient dans les infrastructures, transféraient la propriété juridique du réseau et versaient aux sociétés d'État des redevances correspondant à un pourcentage déterminé au préalable des recettes. En échange, ils obtenaient l'exploitation exclusive du réseau pendant 25 à 30 ans. Si elles ont assuré la croissance de l'industrie, ces concessions présentaient plusieurs lacunes qui ont eu un effet de distorsion sur la concurrence et l'ont limitée. Par exemple, les concessionnaires de la TOT et de la CAT ne versaient pas les mêmes redevances et n'étaient pas assujettis aux mêmes arrangements d'accès ou d'interconnexion. Les redevances destinées à assurer le partage des recettes favorisaient également la conclusion d'accords de collusion entre les sociétés d'État et leurs concessionnaires. Ces accords demeurent en vigueur et ont fait obstacle à la réforme de l'industrie.

70. La Thaïlande a fait des progrès sur la voie de la réforme des télécommunications en libéralisant l'industrie et en renforçant la réglementation. Un organisme de réglementation indépendant, la Commission nationale des télécommunications (NTC), a été créé en 2004, et devrait jouer un rôle clé dans le remplacement du régime de concessions par un régime de licences.

71. Selon les autorités thaïlandaises, la NTC a adopté plus de 60 règlements en deux ans d'existence. La progression des réformes est néanmoins lente, en partie en raison de l'opposition des groupes d'intérêts. L'attribution de licences à de nouveaux opérateurs de services sans fil a été retardée, une situation attribuable à la Commission nationale de radiodiffusion ; en vertu de la loi, une licence d'utilisation du spectre de fréquences doit être accordée par un comité formé de représentants de cet organisme et de la

NTC. Le gouvernement thaïlandais prévoit privatiser les sociétés depuis 1997, mais les retards se sont accumulés. Les entreprises ont été privatisées, mais n'ont pas été inscrites en bourse suite à l'échec de la privatisation de la société de production d'électricité. De plus, la sélection des partenaires stratégiques a été retardée. La NTC a été critiquée, non seulement pour son incapacité de trancher les différends fréquents entre opérateurs — mentionnons notamment ceux sur l'accès et l'interconnexion — et de protéger les consommateurs, mais également pour son manque de transparence.

72. S'agissant des accords internationaux, les engagements de la Thaïlande dans le cadre de l'Accord de l'OMC sur les services de télécommunications de base ont été très limités. D'après une étude comparant de nombreux pays (Marko, 1998), ses engagements concernant l'Asie du Sud-Est seraient les moins importants et seraient même inférieurs à la moyenne mondiale. Le pays s'est notamment engagé à plafonner à 20 % la participation des investisseurs étrangers dans quatre segments de base de l'industrie : téléphonie fixe, télex, télégraphie et télécopie, ce qui est bien inférieur à ce qui est autorisé par la législation thaïlandaise¹⁷. La plupart des principaux services tels que le sans fil, les circuits loués et Internet sont exclus de ces engagements.

73. En raison de la protection, nombre de services de télécommunications de base sont généralement plus coûteux que dans d'autres pays asiatiques (Tangkitvanich, 2002), ce qui se traduit par des coûts élevés pour l'ensemble de l'économie. Selon Dee (2004), les restrictions sur les échanges de services de télécommunications auraient majoré les tarifs des services de téléphonie fixe d'environ 90 % et les tarifs du sans fil, de quelque 83 % (tableau 9)¹⁸. Ces tarifs excèdent largement ceux de la Corée, de la Malaisie et de Singapour. L'industrie thaïlandaise des télécommunications illustre comment les intérêts acquis peuvent continuer à entraver les réformes.

17. Une modification à la Loi sur les entreprises de télécommunications entrée en vigueur en 2005 a relevé le plafond de la participation étrangère au capital à 49 %, conformément à la Loi sur les entreprises étrangères.

18. À partir de la comparaison des engagements de libéralisation et de la réglementation nationale de nombreux pays, Dee (2004) a établi des indices de restriction des échanges de services de télécommunications dans certains pays d'Asie orientale. À l'aide de ces indices, il a ensuite quantifié les effets des restrictions inhérentes à la politique commerciale sur la pénétration des télécommunications (effets quantité) et leurs équivalents fiscaux (effets prix). Le tableau 9 fait état des équivalents fiscaux des restrictions sur l'investissement dans l'industrie thaïlandaise des télécommunications (ces restrictions sont liées à l'accès aux marchés et au traitement national), par rapport à ceux d'autres pays.

Tableau 9. Équivalents fiscaux des restrictions sur l'investissement dans les télécommunications qui sont liées à l'accès aux marchés (AM) et au traitement national (TN)^a

	(Pourcentage)					
	<i>Téléphonie fixe</i>			<i>Sans fil</i>		
	<i>AM</i>	<i>TN</i>	<i>Total</i>	<i>AM</i>	<i>TN</i>	<i>Total</i>
Thaïlande	27.0	66.2	89.2	24.9	58.0	82.9
Chili	0.5	0.0	0.5	1.2	0.0	1.2
Chine	>1000	>1000	>1000	>1000	>1000	>1000
Indonésie	32.0	192.3	224.4	54.3	325.5	379.8
Corée	2.7	5.2	7.9	4.6	6.7	11.2
Malaisie	1.4	12.6	14.0	3.6	15.1	18.7
Philippines	0.0	66.3	66.3	0.0	33.2	33.2
Singapour	1.5	1.3	2.8	1.3	1.3	2.6
Thaïlande	30.8	78.6	109.4	25.6	66.8	92.3
Turquie	18.7	26.2	44.9	37.3	53.3	90.6
Australie	0.3	0.0	0.3	0.8	0.0	0.8
France	0.3	2.7	3.0	0.8	3.0	3.8
Japon	0.2	0.0	0.2	0.5	0.0	0.5
Suède	0.8	0.0	0.8	1.0	0.0	1.0
États-Unis	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0

^a Les données sur la Thaïlande se rapportent à 2003, et celles sur les autres pays, à 1997.

Source : Dee (2004).

Section 6. Enseignements

74. On peut tirer plusieurs enseignements de la présente étude de cas. Premièrement, elle s'ajoute aux exemples qui confirment qu'un environnement macroéconomique sain, la viabilité des finances publiques, une conjoncture politique et économique relativement stable, un marché du travail flexible et des infrastructures fiables sont essentiels au développement industriel et à la croissance économique. Les fluctuations du taux de change ont eu un impact énorme sur la croissance des exportations et les flux d'IDE, mettant ainsi en relief l'importance de la politique de change et ses répercussions sur les échanges et l'investissement.

75. Deuxièmement, l'expérience thaïlandaise démontre l'impact favorable de l'ouverture au commerce international et à l'investissement étranger sur les distorsions économiques, et indique les diverses mesures à prendre pour la concrétiser. Bien que les droits de douane soient demeurés relativement élevés, la Thaïlande a réduit le biais anti-exportation en prenant des mesures non classiques telles que les exemptions tarifaires sur les produits utilisés par les exportateurs et les ristournes de droits de douane. Cependant, jugeant ces mesures très coûteuses, le pays a procédé à une réduction générale des droits de douane pour atténuer les distorsions. Stimulées par la baisse du taux de change, les exportations connaissent un nouvel essor depuis la réduction tarifaire survenue après la crise asiatique. La politique relativement libérale sur l'IDE, surtout dans le secteur manufacturier, a porté fruit, les industries qui en ont bénéficié ayant contribué à la croissance des exportations.

76. Troisièmement, les trois industries analysées dans le présent document témoignent des résultats partagés qu'une politique industrielle interventionniste peut donner. L'analyse de l'industrie de l'automobile et des pièces détachées semble indiquer que la politique de l'État a contribué à la réussite des

grappes de fabrication de véhicules en Thaïlande. En revanche, dans l'industrie des textiles et de l'habillement, l'intervention de l'État semble avoir été inefficace, voire néfaste. L'étude sur les télécommunications laisse entendre que, en maintenant la protection, l'État a freiné la croissance tant de cette industrie que des industries utilisatrices. L'étude sur l'automobile donne à penser que toute mesure destinée à favoriser la croissance doit être le fruit d'une concertation avec l'industrie, et être relativement pragmatique et suffisamment flexible pour s'adapter à l'évolution du contexte commercial et économique. Une concurrence efficace a également été jugée déterminante.

77. Quatrièmement, l'étude sur la Thaïlande a fait ressortir les limites d'une politique de remplacement des importations reposant uniquement sur les intrants. Pour soutenir la croissance, la Thaïlande devait progressivement remplacer cette politique par une politique de promotion des exportations et, à cette fin, prendre de nombreuses mesures complémentaires. Une libéralisation généralisée, qui suppose une réduction et une rationalisation supplémentaires des droits de douane et une concurrence accrue dans les secteurs de produits non échangeables, est nécessaire si l'on veut réduire les coûts de transaction, atténuer davantage la distorsion de la répartition des ressources et accroître l'efficacité du secteur de la production. Une plus grande productivité passe également par des mesures destinées à renforcer les capacités technologiques, notamment l'investissement privé en recherche-développement.

78. Cinquièmement, les autorités doivent bien concevoir et harmoniser les programmes de réforme pour en tirer le meilleur parti possible et réduire les coûts au minimum. En ce qui concerne l'élaboration des réformes, l'étude sur le secteur thaïlandais des télécommunications révèle qu'une réglementation bancaire peut être une source d'inefficacité et diminuer la concurrence dans les industries utilisatrices. Elle nous apprend également que les intérêts acquis garantis peuvent constituer un obstacle important aux réformes subséquentes. Quant à l'enchaînement des réformes, l'étude sur la Thaïlande révèle qu'il est essentiel de mettre en place un mécanisme de contrôle financier et une réglementation prudentielle efficaces avant de libéraliser le compte capital.

79. Enfin, l'étude sur la Thaïlande témoigne de la difficulté de réaliser une réforme économique dans une optique politico-économique. La réforme économique en général et la libéralisation des échanges en particulier font des gagnants et des perdants. Bien qu'ils puissent être importants, les gains de la réforme sont généralement très dispersés, de sorte qu'il est difficile de repérer les gagnants. À l'opposé, les coûts de la réforme sont plus faibles, mais ont tendance à être fortement concentrés dans certaines industries, ce qui fait ressortir les effets négatifs de la réforme. Par conséquent, les opposants aux réformes font généralement un battage qui étouffe les voix de leurs défenseurs. Dans une société démocratique, le processus de réforme doit être transparent et permettre une participation élargie. Dans le cas contraire, les appuis populaires à la réforme sont insuffisants, comme on a pu le constater lors de la libéralisation des échanges et de la privatisation en Thaïlande.

BIBLIOGRAPHIE

- Achara, Chandrachai, Tubtintong Bangorn et Chockpisansin Kamjara (2004) « Thailand » in *Total Factor Productivity Growth: Survey Report*, pp. 297-321, Asian Productivity Organization, Tokyo.
- Bosworth, B. (2006), *Economic Growth in Thailand: The Macroeconomic Context*, The Brookings Institute, téléchargé en janvier 2007 à partir du site <http://www.brookings.edu>.
- Christensen, S., D. Dollar, A. Siamwalla et P. Vichyanond (1993), *The Lessons of East Asia: Thailand-The Institutional and Political Underpinnings of Growth*, Banque mondiale, Washington D.C.
- Cuyvers, L., P. De Lombaerde, B. Dewulf et D. Van Den Bulcke (1997), « Export Strategies and Policies in Thailand until 1995 », *CAS Discussion Paper No.10*, Centre for ASEAN Studies and Centre for International Management and Development, Anvers.
- Evans, C. et J. Harrigan (2004), « Tight Clothing: How the MFA Affects Asian Apparel Exports », *NBER Working Paper No. 10250*.
- GATT (1991), « Trade Policy review Mechanism The Kingdom of Thailand Report by the Secretariat » (C/RM/S/13A et C/RM/S/13B), GATT, Genève.
- Japan External Trade Organization (JETRO 2005), « Facts and Issues in the Tariff and Clearance Systems in the ASEAN Countries », JETRO, Japon.
- Jitsuchon, Somchai (2004), « Thailand's economic growth: a fifty-years perspective (1950-2000) (draft) » in *Global Research Project on Explaining Growth*, téléchargé en janvier 2007 à partir du site www.gdnet.org.
- Kohpaiboon, Archanun (2005) « Industrialization in Thailand: MNEs and Global Integration », thèse de doctorat, Division of Economics, Australian National University.
- Kohpaiboon, Archanun (à paraître), « Multinational Companies and Exporting of Developing Countries: An Analysis of the Thai Industries ».
- OMC (1999), Examen des politiques commerciales - Thaïlande - Rapport du gouvernement, WT/TPR/G/63, OMC, Genève.
- OMC (2003) Organe d'examen des politiques commerciales - Examen des politiques commerciales - Thaïlande - Rapport du Secrétariat, WT/TPR/S/123, OMC, Genève.
- Pintong, Chirmsak (1977), « A Price Analysis of the Thai Rice Marketing System », thèse de doctorat, Stanford University.
- Pasuk Phongpaichit et Samart Chiasakul (1993), « Services » in Peter Warr (dir. pub.) *The Thai Economy in Transition*.

- Poapongsakorn, Nipon. Santanaprasit, Pajamaporn et Nipa Srianat (1998), « An Assessment of Export Facilitating Institutions in Thailand: Development, Problems, and Performance », communication rédigée pour le Harvard Institute for International Development.
- Rasiah, R. (1998), « The Export Manufacturing Experience of Indonesia, Malaysia and Thailand: lessons for Africa », UNCTAD Discussion Papers No. 137, CNUCED, Genève.
- Richter, Kaspar (2003), « Thailand's growth path: from recovery to prosperity », *Document de travail consacré à la recherche sur les politiques* ; N° WPS 3912, Banque mondiale, Washington D.C.
- Sachs, J., et A. Warner (1995), « Economic Reform and the Process of Global Integration », *Brookings Papers on Economic Activities*, 1(1): 1-118.
- Siamwalla, Ammar (2004), « Anatomy of the Thai Economic Crisis » in Warr (dir. pub.), *Thailand Beyond the Crisis*, Routledge, Londres.
- Siamwalla, A., S. Setboonsarng et D. Patamasiriwat (1993), « Agriculture » in Warr, P. (dir. pub.) (1993), *The Thai Economy in Transition*.
- Supachalasai, Suphat (1998), « Textile Industries in Thailand », *Studies in APEC Liberalisation*.
- Tangkitvanich, Somkiat et Taratorn Rattananarumitsorn (2002), « Competition and Regulatory Reform in the Thai Telecommunication Markets », *TDRI Quarterly* Vol. 17-4, décembre 2002.
- Tangkitvanich, Somkiat. Nikombirirak, Deunden et Busaba Krairiksh (2004), « Thailand Case Study » in *Managing Foreign Direct Investment in a Globalizing Economy: Asian Experiences*, Douglas H. Brooks et Hal Hill (dir. pub.), Palgrave Macmillan.
- Tangkitvanich, Somkiat (2004), « SME Development in Thailand's Automotive Industry », in Hew, D. et Loi Wee Nee (dir. pub.), *Entrepreneurship and SMEs in Southeast Asia*, Institute of South East Asian Studies.
- Tangkitvanich, Somkiat *et al.* (2006), « Reaping Benefits from FTAs », document présenté au Bureau de l'économie industrielle, Ministère de l'industrie (en thaï).
- Tinakorn, Pranee et Chalongphop Sussangkarn (1998), « Total Factor Productivity Growth in Thailand: 1980-95, » rapport de recherche présenté au Conseil national de développement économique et social.
- Warr, P. (dir. pub.) (1993), *The Thai Economy in Transition*, Cambridge University Press, Australie.

ANNEXE

Tableau A. Variation de la valeur ajoutée par le secteur manufacturier (1970-1995)

(Milliards THB courants)

	1970	1975	1980	1985	1990	1995
Valeur ajoutée totale (milliards THB)	84.1	136.4	273.5	268.1	540.9	909.3
Aliments	12.5%	12.0%	8.5%	13.4%	9.6%	7.8%
Boissons	10.4%	8.0%	7.0%	8.2%	6.7%	6.9%
Tabac	7.6%	6.8%	4.7%	4.5%	2.9%	1.9%
Textiles	6.5%	9.7%	8.5%	11.0%	10.0%	7.7%
Vêtements sauf les chaussures	8.5%	9.1%	6.8%	9.9%	10.5%	8.3%
Cuir, articles de cuir et chaussures	2.7%	2.5%	1.5%	2.2%	3.9%	3.2%
Bois et produits en bois	7.1%	6.0%	3.0%	2.4%	1.4%	0.5%
Meubles et luminaires	3.3%	2.1%	1.7%	3.3%	2.7%	1.8%
Papier et produits en papier	1.3%	1.0%	1.4%	1.6%	1.3%	1.6%
Imprimerie, édition et industries connexes	1.3%	1.4%	1.2%	1.8%	1.0%	1.1%
Produits chimiques	2.4%	2.3%	2.2%	3.2%	2.7%	2.6%
Raffineries de pétrole et produits pétroliers	10.0%	13.4%	7.3%	8.7%	6.0%	7.4%
Produits en caoutchouc et en plastique	2.3%	2.4%	2.0%	2.3%	2.7%	3.1%
Produits minéraux non métal.	5.1%	4.8%	3.7%	5.5%	5.7%	6.1%
Métaux de base	4.0%	2.4%	2.2%	2.1%	1.6%	1.9%
Produits fabriqués de métal	3.6%	2.6%	1.7%	2.6%	2.6%	2.8%
Machines	2.2%	2.2%	1.9%	2.9%	5.3%	7.7%
Machines et fournitures électriques	2.0%	2.1%	2.5%	3.7%	6.1%	9.8%
Matériel de transport	5.9%	6.6%	6.7%	6.0%	9.5%	9.7%
Autres industries manufact.	1.4%	2.5%	2.8%	4.8%	8.0%	8.5%

Source : calculs de l'auteur effectués à partir des données de la Banque de Thaïlande.

Note : La classification statistique a été modifiée en 1995 (voir tableau suivant).

Tableau B. Variation de la valeur ajoutée par le secteur manufacturier (1995-2005)

(Milliards THB courants)

	1995	2000	2005p
Valeur ajoutée totale (Milliards THB)	958.4	1096.2	1500.1
Aliments et boissons	17.2%	15.9%	14.8%
Produits du tabac	1.8%	1.2%	0.9%
Textiles	7.4%	6.9%	5.4%
Vêtements	7.9%	6.5%	5.3%
Articles en cuir et chaussures	3.6%	3.8%	3.0%
Bois et produits en bois	0.5%	0.3%	0.2%
Papier et articles en papier	1.5%	2.0%	1.8%
Imprimerie et édition	1.1%	0.8%	0.8%
Produits pétroliers raffinés	7.0%	9.5%	7.5%
Produits chimiques	3.5%	4.7%	4.9%
Produits en caoutchouc et en plastique	2.7%	3.6%	3.6%
Autres produits non métalliques	5.7%	4.3%	5.1%
Métaux de base	1.8%	1.2%	1.1%
Produits fabriqués de métal	2.2%	2.6%	2.7%
Machines et équipement	4.1%	4.1%	5.4%
Machines de bureau, comptables et de traitement de l'information	3.7%	6.5%	6.9%
Machines et appareils électriques	1.2%	1.9%	2.0%
Matériel et appareils de radio, de télévision et de communication	7.7%	9.7%	9.2%
Instruments médicaux, de précisions et optiques, montres et horloges	1.3%	1.1%	1.0%
Véhicules à moteur	7.7%	5.2%	10.5%
Autre matériel de transport	1.5%	1.0%	1.7%
Meubles ; produits manufacturés n.c.a.	8.9%	7.2%	6.2%

Source : calculs de l'auteur effectués à partir des données de la Banque de Thaïlande.

Note : La classification statistique a été modifiée en 1995.

Tableau C. Sources de croissance de l'économie thaïlandaise (1977-2004)

Secteur	Période	Croissance de la production réelle	Travail	Utilisation du travail	Qualité du travail	Capital	Terres	PTF
Ensemble de l'économie	1977-2004	6.0	1.8 (30)	1.4 (23)	0.4 (7)	3.1 (52)	0.0	1.0 (16)
	1977-1996	7.7	2.0 (25)	1.6 (21)	0.3 (4)	4.0 (51)	0.0	1.6 (21)
	1999-2004	5.0	1.9 (30)	1.4 (23)	0.4 (7)	0.9 (52)	0.0	2.1 (16)
Agriculture	1977-2004	2.9	0.4 (14)	0.2 (8)	0.2 (6)	1.9 (68)	0.0	0.5 (17)
	1977-1996	3.3	0.5 (16)	0.4 (12)	0.1 (4)	1.9 (59)	0.1	0.7 (23)
	1999-2004	3.2	0.1 (14)	-0.1 (8)	0.2 (6)	1.6 (68)	0.0	1.4 (17)
Industrie	1977-2004	8.0	2.7 (34)	2.3 (29)	0.4 (5)	4.7 (59)	n.d.	0.4 (5)
	1977-1996	10.2	3.5 (34)	3.2 (31)	0.3 (3)	6.1 (59)	n.d.	0.4 (4)
	1999-2004	6.3	2.9 (34)	2.7 (29)	0.4 (5)	1.2 (59)	n.d.	2.0 (5)
Secteur manufacturier	1977-2004	8.4	2.8 (34)	2.4 (29)	0.4 (5)	4.1 (49)	n.d.	1.2 (15)
	1977-1996	10.2	3.2 (31)	2.8 (27)	0.4 (4)	5.4 (53)	n.d.	1.3 (13)
	1999-2004	6.6	2.9 (34)	2.6 (29)	0.4 (5)	0.8 (49)	n.d.	2.7 (15)
Services	1977-2004	5.4	3.4 (63)	2.9 (53)	0.5 (10)	2.5 (46)	n.d.	-0.5 (-9)
	1977-1996	7.3	3.5 (47)	3.1 (42)	0.4 (5)	3.2 (44)	n.d.	0.5 (7)
	1999-2004	4.2	3.6 (63)	2.7 (53)	0.5 (10)	0.6 (46)	n.d.	0.0 (-9)

Note : La part de la croissance totale en pourcentage est indiquée entre parenthèses.

Source : Bosworth (2006).

Tableau D. Taux de protection (1980-2003)

	1980	1985	2002	2003
<i>Taux nominal de protection (TNP)</i>				
Agroalimentaire	34.4	30.9	22.7	20.3
Produits textiles	41.0	27.8	18.9	18.6
Articles en cuir et chaussures	54.1	26.8	18.8	18.5
Produits en bois	31.6	28.2	13.7	13.5
Pâte et papier	24.0	17.8	14.4	10.5
Produits chimiques et pétroliers	32.8	21.4	9.4	8.4
Produits en caoutchouc	29.1	26.8	23.2	23.2
Autres produits non métalliques	36.7	23.0	15.0	10.0
Produits métalliques	25.2	16.6	13.2	10.7
Machines	22.4	14.3	6.2	6.2
Produits de consommation et véhicules à moteur	31.2	19.7	11.4	10.6
Total – secteur manufacturier	32.9	23.8	16.4	15.4
Taux global	n.d.	22.9	14.7	13.9
<i>Taux effectif de protection (TEP)</i>				
Agroalimentaire	58.1	135.2	26.9	21.2
Produits textiles	74.5	118.4	35.6	35.4
Articles en cuir et chaussures	87.8	152.7	26.3	28.5
Produits en bois	65.4	62.0	25.2	25.4
Pâte et papier	20.4	53.5	46.8	31.8
Produits chimiques et pétroliers	43.0	44.5	15.6	13.9
Produits en caoutchouc	2.1	42.0	65.3	65.6
Autres produits non métalliques	72.1	108.5	32.5	20.1
Produits métalliques	35.6	70.9	23.0	18.5
Machines	27.1	29.3	2.0	3.1
Produits de consommation et véhicules à moteur	48.4	45.6	15.3	15.3
Total – secteur manufacturier	51.7	78.4	25.2	23.6
Taux global	n.d.	65.9	20.6	18.2
Coefficient de variation (CV) des TEP	120	200	188	204

Source : Les estimations des TEP pour 1980 sont tirées de Akrasanee et Ajanant (1986) ; celles pour 1985, de la Banque mondiale (1988) ; celles pour 2002-2003, de Athukorala, Jongwanich et Kohpaiboon (2004).

Tableau E. Taux des droits moyens, pondérés par les échanges, appliqués aux importations thaïlandaises (1989-2005), %

Produit	Nom	1989	1991	1993	1995	2000	2001	2003	2005
<i>Total</i>	<i>Total</i>	32.96	32.85	36.49	14.79	9.51	9.44	9.71	6.16
1	Animaux vivants	18.46	14.35	40.00	14.57	10.77	10.65	12.69	10.21
2	Viande et abats comestibles	60.00	60.00	60.00	60.00	60.00	49.32	45.07	41.63
3	Poissons, crustacés, etc.	60.00	60.00	60.00	60.00	60.00	5.01	5.01	5.15
4	Produits laitiers, œufs, etc.	25.25	25.37	26.28	12.25	12.4	9.99	9.91	9.72
15	Graisses et huiles animales et végétales, etc.	38.03	37.93	32.4	26.85	26.91	19.27	25.39	24.68
17	Sucre et confiserie	40.07	40.08	45.88	37.93	25.77	26.4	23.36	22.57
22	Boissons, spiritueux et vinaigre	0.00	0.00	60.00	59.99	59.84	58.06	59.04	59.69
24	Tabacs, etc.			60.00	48.5	45.82	60.00	60.00	60.00
27	Combustibles minéraux et produits pétroliers	25.01	25.05	24.97	2.70	0.67	1.80	1.70	0.78
29	Produits chimiques organiques	30.00	30.32	30.00	11.09	6.73	1.82	1.98	1.67
30	Produits pharmaceutiques	25.54	25.13	30.00	7.45	1.19	14.25	14.51	8.54
33	Huiles essentielles, parfums et cosmétiques	66.18	69.96	100	22.22	20.14	15.15	16.1	19.63
38	Produits chimiques divers	32.00	31.98	30.00	11.84	9.5	8.97	8.89	8.43
39	Plastique et articles en plastique			60.00	25.27	15.07	24.71	24.27	15.34
40	Caoutchouc et articles en caoutchouc	49.3	49.45	50.00	29.59	21.65	24.37	23.31	11.31
42	Articles de cuir et articles de voyage	94.34	96.42	100.00	58.42	37.36	36.3	34.95	38.51
44	Bois et produits en bois	17.05	17.49	40.00	3.66	3.9	4.59	5.36	3.65
45	Liège et articles en liège	30.00	30.00	30.00	9.84	10.1	11.26	13.12	8.75
47	Pulpe de bois ou d'autres matières fibreuses	10.00	10.00	10.00	5.61	3.55	1.18	1.00	1.00
60	Tricots ou articles au crochet	100.00	100.00	100.00	31.37	20.00	20.00	20.00	5.00
63	Autres articles confectionnés de textiles ; ensembles ; vêtements usagés	95.03	96.31	100.00	28.87	16.22	27.18	27.19	27.16
64	Chaussures etc. et leurs composantes	56.44	64.08	100.00	27.02	21.16	20.38	21.32	26.03
70	Verre et verrerie	36.02	34.9	39.01	19.43	14.67	15.31	15.27	8.94
71	Perles naturelles/cultivées, pierres et métaux précieux	18.17	18.74	15.25	2.46	1.26	1.06	1.43	1.43
72	Fer et acier	11.16	14.47	18.63	8.22	9.48	12.79	6.67	3.82
73	Articles en fer ou en acier	35.4	34.16	34.21	22.66	19.48	19.39	18.44	9.66
83	Articles divers en métaux de base	39.57	39.53	40.00	19.11	17.58	20.03	19.86	11.91
85	Machines électriques et leurs composantes ; enregistrements sonores	38.01	38.04	37.76	11.5	6.49	6.97	7.5	3.43
86	Locomotives de chemin de fer/chemin de fer et leurs composantes	5.00	5.00	5.00	1.41	2.58	5.54	1.91	2.09
87	Véhicules non ferroviaires, etc.	62.49	62.13	60.1	50.04	37.19	42.94	43.27	32.95
89	Navires, bateaux, etc.	25.91	34.46	35.00	2.75	1.83	9.44	10.28	6.3
96	Articles manufacturés divers	51.56	50.75	50.29	33.51	15.24	15.15	15.35	12.19

Source : calculs effectués à partir des bases de données WITS/Trains de la CNUCED.

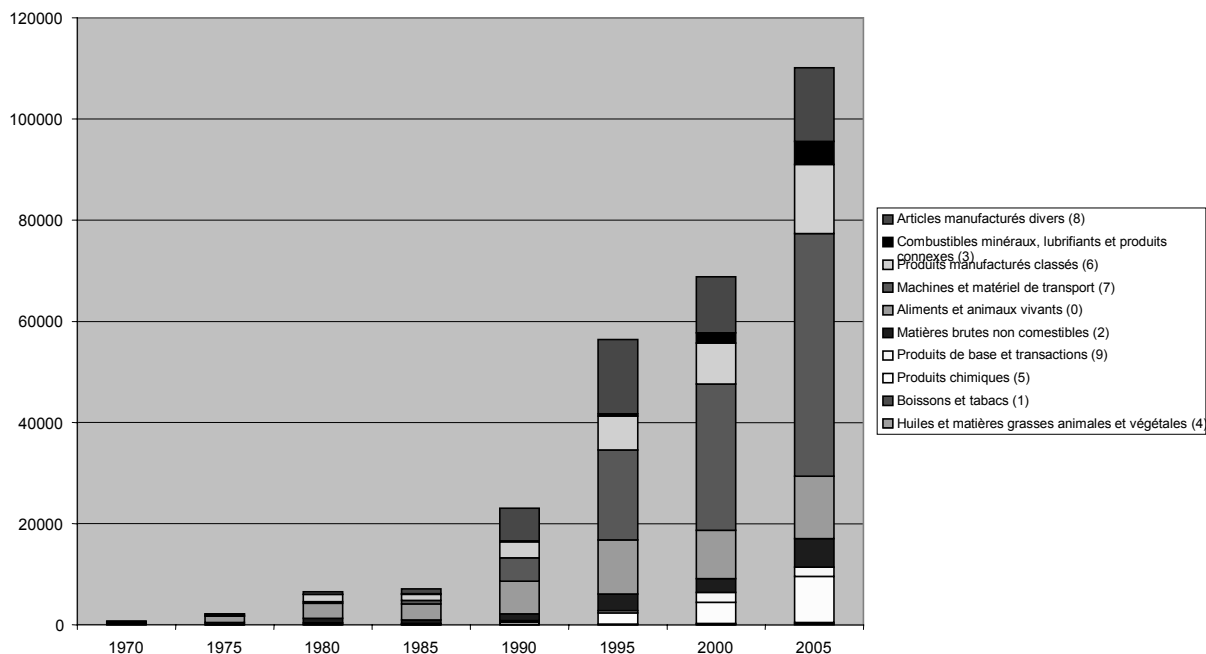
Tableau F. Flux nets d'IDE par industrie (1975-2005), millions USD

	1975	1980	1985	1990	1995	2000	2005 p
Industrie	29.10	49.40	49.37	1,216.73	567.10	1,810.67	4,122.04
Aliments et sucres	4.11	4.46	14.18	63.06	39.08	93.01	-10.20
Textiles	9.63	-0.08	2.19	69.70	37.80	-3.48	86.41
Produits métalliques et non métalliques	1.10	2.33	-4.76	113.23	92.45	-83.67	246.73
Appareils électriques	5.51	21.88	10.29	419.06	233.53	507.23	861.24
Machines et matériel de transport	0.09	4.50	1.16	97.06	144.47	655.48	1,509.92
Produits chimiques	4.58	10.41	17.89	169.46	93.70	393.38	464.66
Produits pétroliers	2.17	0.11	0.00	118.83	-161.28	29.30	351.88
Matériaux de construction	0.35	0.07	1.41	0.48	25.14	57.82	9.09
Autres	1.56	5.72	7.01	165.86	62.21	161.59	602.32
Institutions financières	19.64	-8.75	-47.97	180.50	25.82	132.97	662.37
Commerce	27.27	36.62	39.45	507.50	446.34	67.79	330.91
Construction	8.43	38.20	58.30	129.57	36.39	-1.71	38.74
Exploitation des mines et des carrières	3.11	29.12	18.99	44.68	56.97	-274.74	-556.71
Agriculture	0.11	10.25	2.84	29.99	9.33	0.71	2.60
Services	-1.12	22.51	19.52	80.56	87.81	448.28	189.10
Investissement	0.00	0.00	0.00	0.00	-78.42	99.12	172.45
Immobilier	0.68	11.64	19.49	330.63	853.22	69.11	1,067.45
Autres	0.00	0.00	0.00	21.83	-0.67	461.05	1,383.13
Total	87.23	188.99	159.99	2,541.99	2,003.89	2,813.26	7,412.09

Source : Banque de Thaïlande

Tableau G. Structure des exportations (1970-2005)

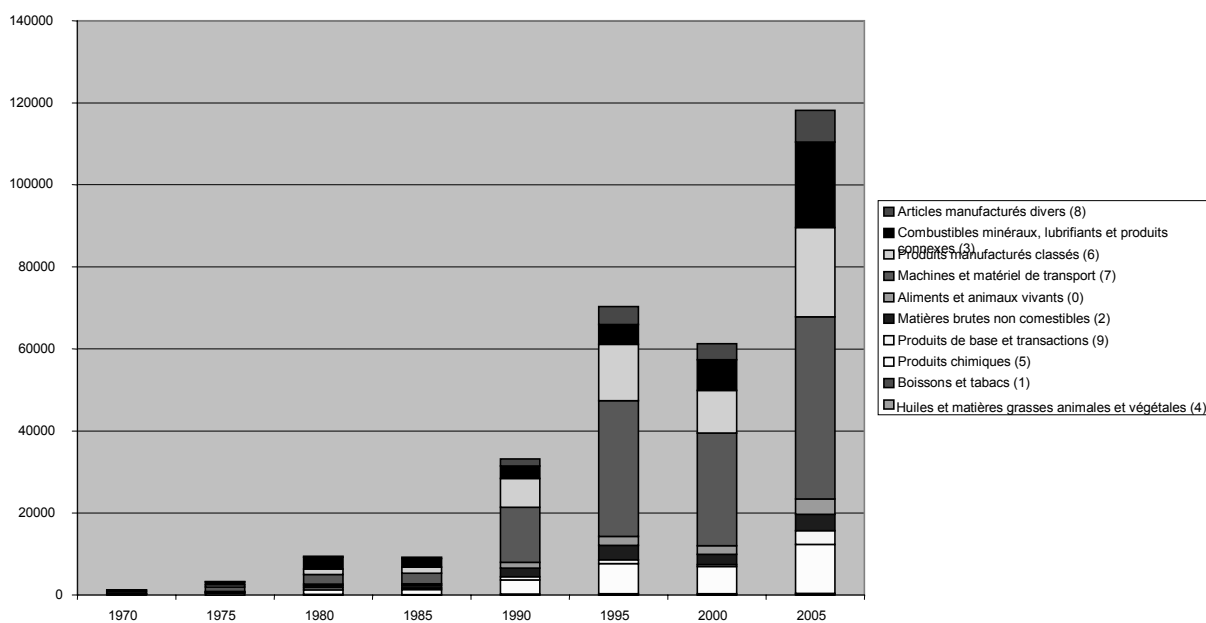
(Millions USD courants)



Source : Base de données WITS et CTCI, Rév. 1

Tableau H. Structure des importations (1970-2005)

(Millions USD courants)



Source : Base de données WITS et CTCI, Rév. 1